

OBSERVATOIRE de la production biologique **EN BRETAGNE**

**LES PUBLICATIONS
DU RÉSEAU GAB-FRAB**

Sommaire..... 2

Édito 3

Les Données générales

Fermes 4

Surfaces 6

Productions principales..... 8

Nouvelles fermes bio..... 10

Arrêts de certification..... 12

Les données départementales

Côtes d'Armor..... 14

Finistère 20

Ille-et-Vilaine..... 24

Morbihan..... 26

Les productions végétales

Herbages et fourrages..... 30

Légumes..... 32

Fruits 34

Céréales..... 36

Oléoprotéagineux..... 38

Plantes à parfum, aromatiques et médicinales..... 39

Les productions animales

Bovins lait..... 40

Bovins viande..... 42

Porcs..... 44

Poules pondeuses..... 46

Poules de chair..... 48

Caprins lait 50

Ovins viande..... 52

Ovins lait 54

Autres productions..... 56

Glossaire..... 57

Méthodologie..... 58

Autres publications de l'Observatoire FRAB..... 59

L'année 2024 confirme une réalité désormais bien installée : la bio traverse une période de turbulences, mais elle reste un pilier de l'agriculture bretonne. Dans un contexte national de recul des surfaces et de ralentissement des conversions, la Bretagne fait figure d'exception : les surfaces bio résistent, au point d'être la seule région métropolitaine où la SAU bio ne diminue pas. Cette stabilité ne doit toutefois pas masquer une dynamique qui change de nature : les conversions baissent nettement et la croissance du nombre de fermes bio se poursuit, mais à un rythme plus faible qu'au cours de la décennie précédente.



Les résultats présentés dans cet Observatoire illustrent une bio dont le développement se fait à plusieurs vitesses. Certaines productions restent dynamiques ou se consolident (fruits, petits ruminants, systèmes herbagers), tandis que d'autres subissent de plein fouet les difficultés de débouchés et la réorganisation des filières. La chute du cheptel poulet de chair bio en 2024, les tensions dans les filières monogastriques, la baisse du cheptel laitier ou encore le recul inédit des grandes cultures rappellent combien l'équilibre économique de la bio dépend de chaînes de valeur robustes, de contrats sécurisés et d'une consommation au rendez-vous. À l'inverse, la résilience observée dans une partie des circuits de proximité, la diversification des fermes et le maintien d'une dynamique d'installation montrent que la bio et ses acteurs conservent une capacité d'adaptation importante.

Plus que jamais, l'enjeu est collectif : garantir une rémunération juste des producteurs, redonner de la visibilité aux filières, renforcer les débouchés – notamment en restauration collective – et accompagner les transitions techniques et climatiques qui touchent l'ensemble des agricultures. La bio n'est pas seulement un marché : c'est une réponse agronomique, environnementale et alimentaire, construite depuis des décennies par les producteurs, les opérateurs, les territoires et les consommateurs.

Cet Observatoire a pour ambition d'éclairer les décisions, d'objectiver les tendances et de nourrir le débat. Il témoigne d'une bio bretonne qui, malgré les vents contraires, continue d'avancer. À nous d'en faire un cap partagé.

Fabien Tigeot
Éleveur de vaches allaitantes
Président de la FRAB

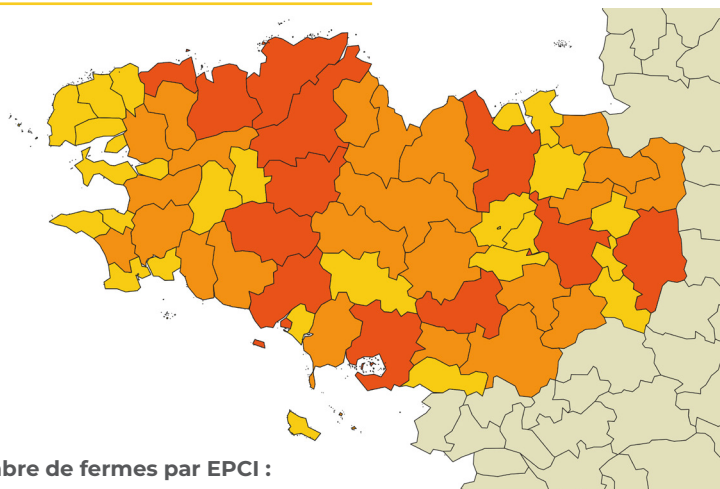
FERMES

Avec l'arrivée de 72 nouvelles fermes en 2024, le nombre de fermes biologiques en Bretagne continue d'augmenter depuis plus de 10 ans. Mais depuis 2022, cette évolution ne fait que de diminuer. Nous sommes passés d'une hausse de 4 à 7 % par an les 10 dernières années, à environ + 2 % en 2023 et 2024.

Par ailleurs, le nombre d'arrêts de certification tend à diminuer cette année 2024, alors qu'il grandissait depuis le début de la crise de la bio en 2021. L'Ille-et-Vilaine et le Finistère restent cependant touchés par une hausse des arrêts. Quant aux installations, elles continuent globalement d'augmenter chaque année. Ainsi, l'année 2024 continue de présenter un solde d'évolution positif, avec une croissance du nombre de fermes biologiques bretonnes. La Bretagne conserve ainsi sa 6^{ème} place parmi les régions françaises en nombre de fermes bio, place acquise l'année dernière.

Le Finistère est le département breton comptant le plus de fermes bio en 2024, soit 29 % des fermes bio bretonnes. Les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine en accueillent 25 % alors que le Morbihan en possède 21 %. Ce dernier département observe tout de même une augmentation de son nombre de fermes, à l'inverse des Côtes d'Armor qui est le seul département breton qui voit son nombre de fermes bio se stabiliser depuis 2022.

Localisation des fermes



Nombre de fermes par EPCI :

- Absence
- Moins de 50 fermes
- De 50 à 100 fermes
- Plus de 100 fermes

Chiffres clés



6^{ème}
RÉGION
en nombre
de fermes bio

17,2%
des fermes
de la région
engagées en AB



4 209

FERMES



+ 1,8 %
EN 1 AN

+ 72 fermes en 1 an

+ 1 137 fermes en 5 ans

+ 2 335 fermes en 10 ans



83%

DES COMMUNES
ont au moins une
ferme bio



240

NOUVELLES
FERMES BIO



178

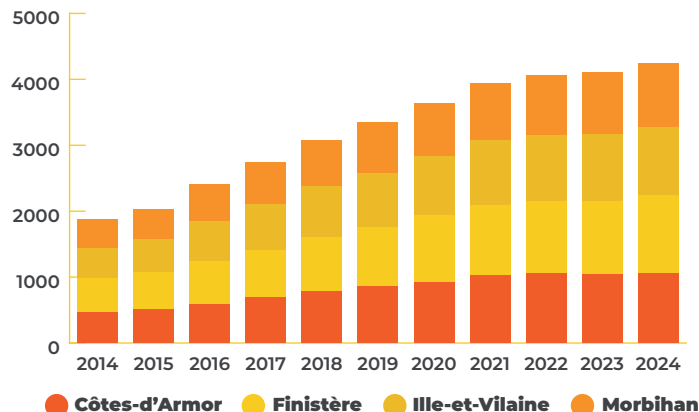
ARRÊTS DE
CERTIFICATION



17,2%

DES FERMES
DE LA RÉGION
ENGAGÉES EN BIO

Évolution du nombre de fermes bio



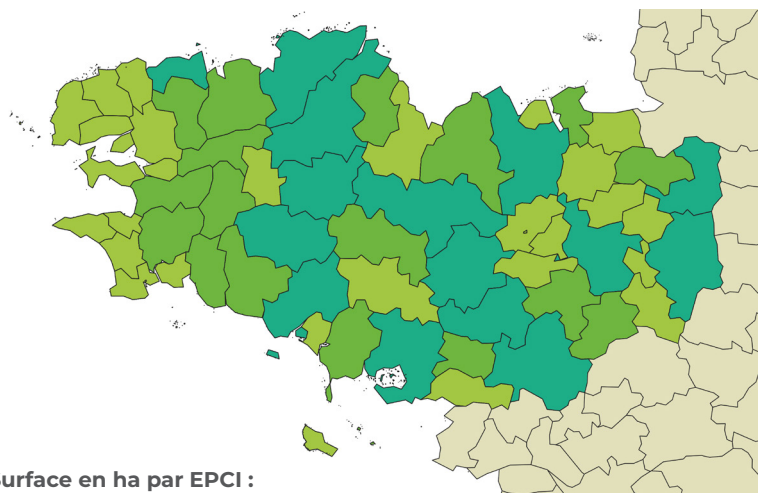
SURFACES

Après une hausse continue pendant quinze ans, les surfaces biologiques reculent en 2024 au niveau national pour la deuxième année consécutive. Elles atteignent 2 711 567 ha en 2024, contre 2 822 012 ha en 2022, soit -110 445 ha en deux ans (-3,9 %). Le retournement est progressif : -1,9 % en 2023, puis -2,0 % en 2024. Cette inflexion intervient après une phase de forte expansion (les surfaces ont été multipliées par plus de cinq entre 2007 et 2022).

En Bretagne, les surfaces engagées en bio se maintiennent : la région totalise 165 807 ha (dont 155 237 ha certifiés et 10 570 ha en conversion). Sur un an, l'évolution est quasi stable (+0,05 %, soit +90 ha). La Bretagne fait figure d'exception en étant la seule région métropolitaine où la SAU en bio ne diminue pas. La bio représente ainsi 10,3 % des surfaces régionales.

En revanche, les surfaces en conversion poursuivent leur baisse : elles passent de 14 335 ha en 2023 à 10 570 ha en 2024 (-26 % sur un an). Après un pic à 30 025 ha en 2020, la conversion a donc reculé d'environ -65 %. Ces surfaces représentent ainsi un peu plus de 6 % des surfaces bio engagées, ce qui traduit un ralentissement du "vivier" de nouvelles surfaces à venir.

Localisation des surfaces par EPCI



Chiffres clés



8^{ème}
RÉGION
en nombre
d'hectares bio



165 807

HECTARES
dont **10 570 ha**
en conversion



+ 0,05%

EN 1 AN

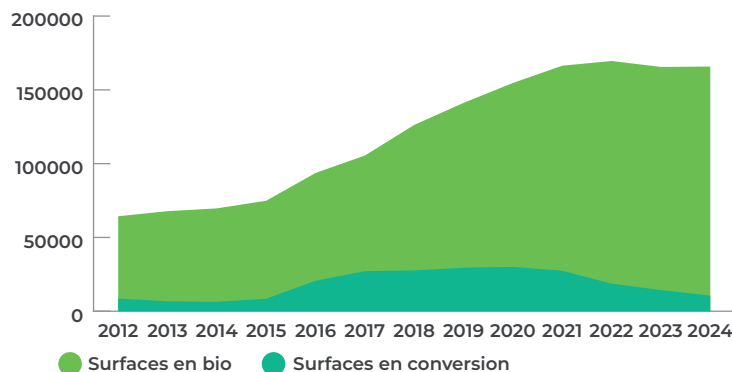


10,3%

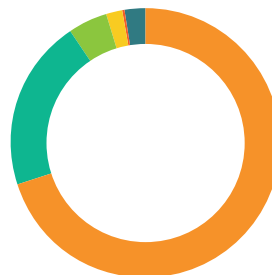
DES SURFACES
DE LA RÉGION
SONT ENGAGÉES
EN BIO

+ 90 ha en 1 an
+ 25 116 ha en 5 ans
+ 96 370 ha en 10 ans

Évolution des surfaces en bio et conversion



Assolement



70%	SURFACES FOURRAGÈRES 116 144 ha
20%	GRANDES CULTURES 34 015 ha
5%	LÉGUMES 8 273 ha
2%	FRUITS 3 014 ha
<1%	PPAM 255 ha
<1%	VITICULTURE 100 ha
2%	AUTRE 4 005 ha

PRODUCTION PRINCIPALE

Depuis 2021, la physionomie de la bio bretonne a basculé : la production de légumes est désormais la principale activité des fermes bio de la région, devant les bovins laitiers. Cette tendance se renforce encore en 2024.

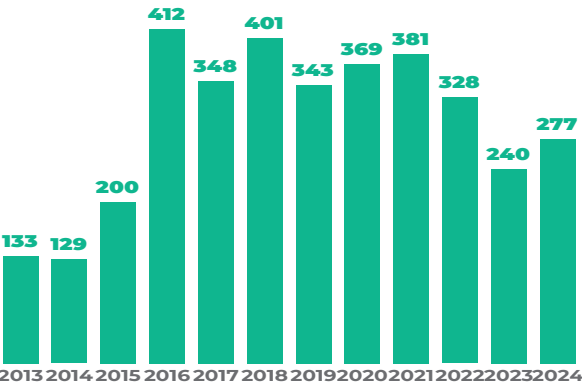
24 % des fermes bio bretonnes produisent majoritairement des légumes. L'année 2024 a été marquée par une dynamique de renouvellement moins importantes que les 6 dernière années. On dénombre seulement 46 nouveaux engagements. La filière légumière bio reste cependant dynamique car le nombre d'arrêts de certification dans cette production reste limité.

La filière Bovins Lait, qui représentait encore la majorité des fermes bio bretonnes il y a quelques années (28% en 2018), ne représente plus désormais que 20 % des fermes bio de la région. En 2024, le solde est nettement négatif avec seulement 5 nouveaux engagés pour 28 arrêts de certification.

À l'image du constat national, les Grandes Cultures, les Volailles et les PPAM ont vu leur production chuter. Ces filières subissent de plein fouet les aléas climatiques (pluies printanières décalant les semis), les problèmes sanitaires et des difficultés de débouchés commerciaux.

Nombre de nouvelles certifications bio

TOUTES PRODUCTIONS



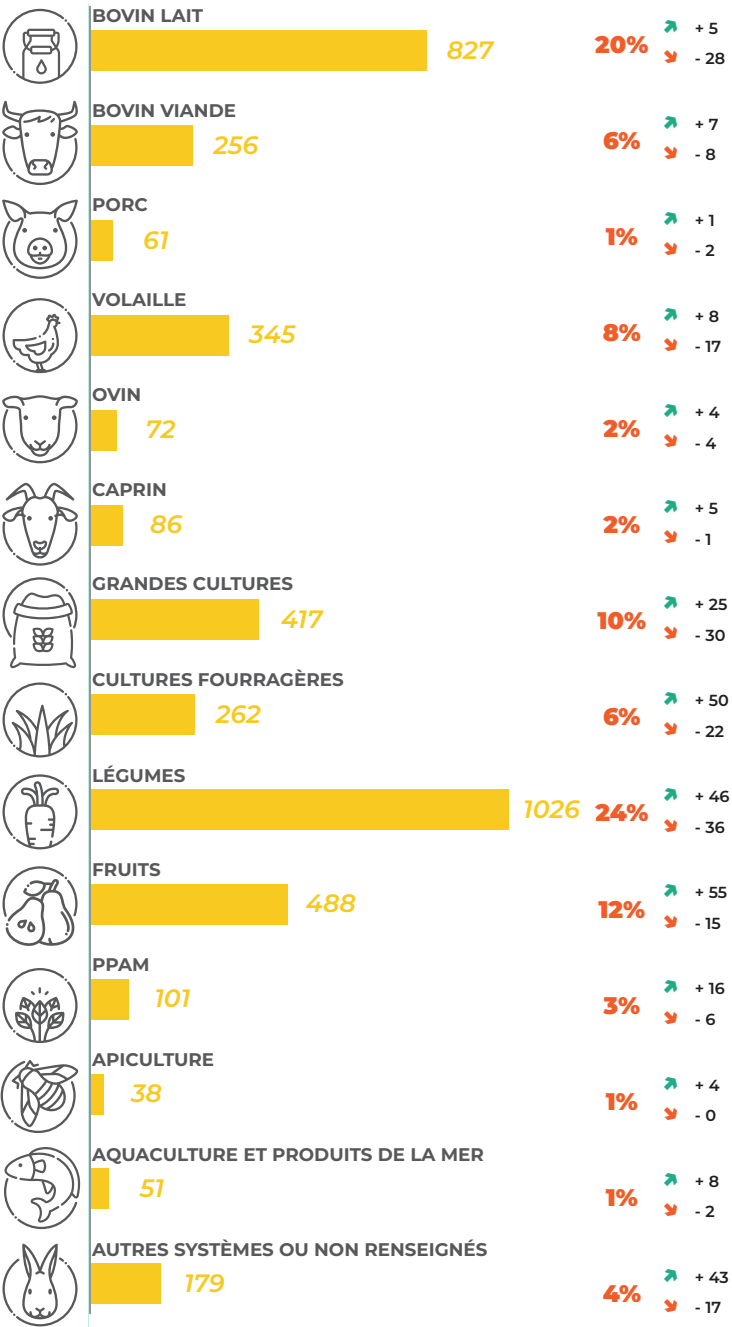
LÉGUMES



BOVINS LAIT



Nombre et répartition des fermes bio par activité dominante



NOUVELLES FERMES BIO

Chiffres clés



277 NOUVELLES FERMES BIO



66 %

INSTALLATION
Création d'une
ferme bio

12 %

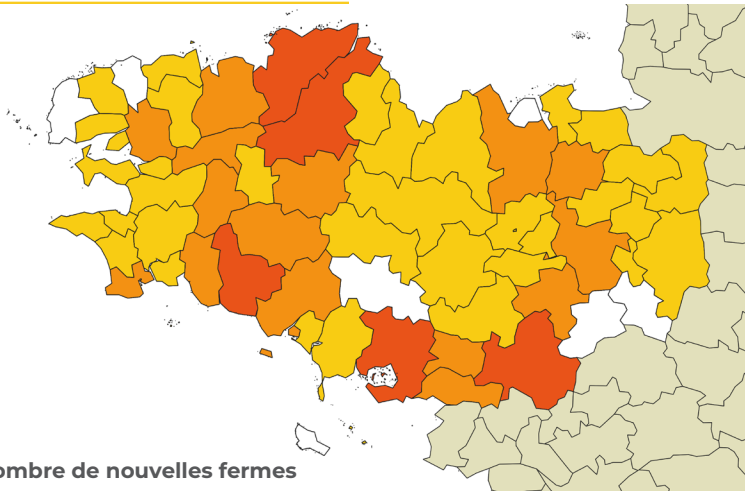
CONVERSION
Passage en bio d'une
ferme conventionnelle
existante

22 %

REPRISE DE FERME
dont 70% de fermes
déjà en bio et 30% de
fermes conventionnelles
immédiatement converties

La dynamique d'installation se poursuit en Bretagne avec 277 nouvelles fermes biologiques. L'installation avec création d'une nouvelle ferme s'impose parmi les nouvelles fermes biologiques recensées en 2024 et représente 66% des cas étudiés, devant les reprises de fermes existantes (22%) et les conversions de fermes conventionnelles (12%) marquées par un recul dans les proportions. Les nouvelles fermes s'orientent principalement vers les productions végétales, notamment les fruits et légumes, mais aussi les systèmes fourragers et les grandes cultures. Les filières animales restent minoritaires, tandis qu'une partie des nouvelles fermes relève d'autres systèmes ou n'est pas renseignée.

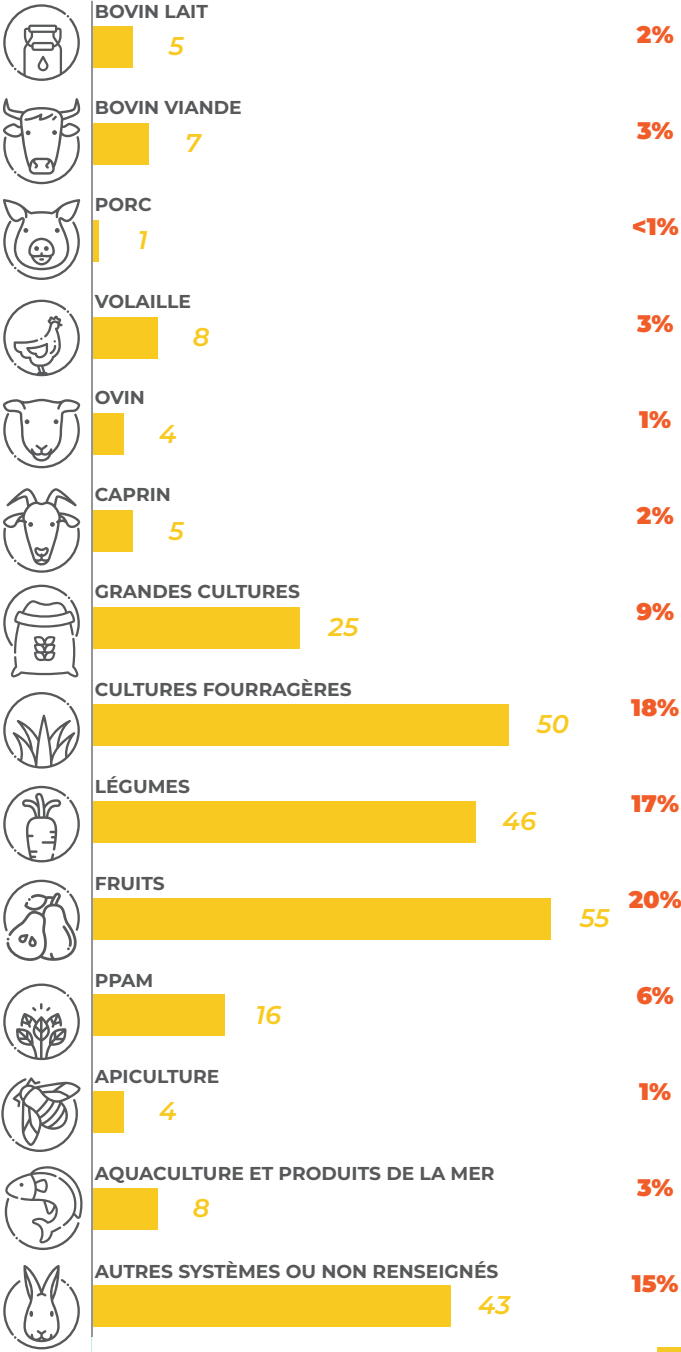
Localisation des nouvelles fermes bio par EPCI



Nombre de nouvelles fermes

- Absence
- De 4 à 8 fermes
- Moins de 4 fermes
- Plus de 8 fermes

Nombre et répartition des nouvelles fermes bio par activité dominante



ARRÊTS DE CERTIFICATION

Chiffres clés



188 ARRÊTS DE CERTIFICATION



33 %
RETRAITES

38 %
DÉCONVERSIONS

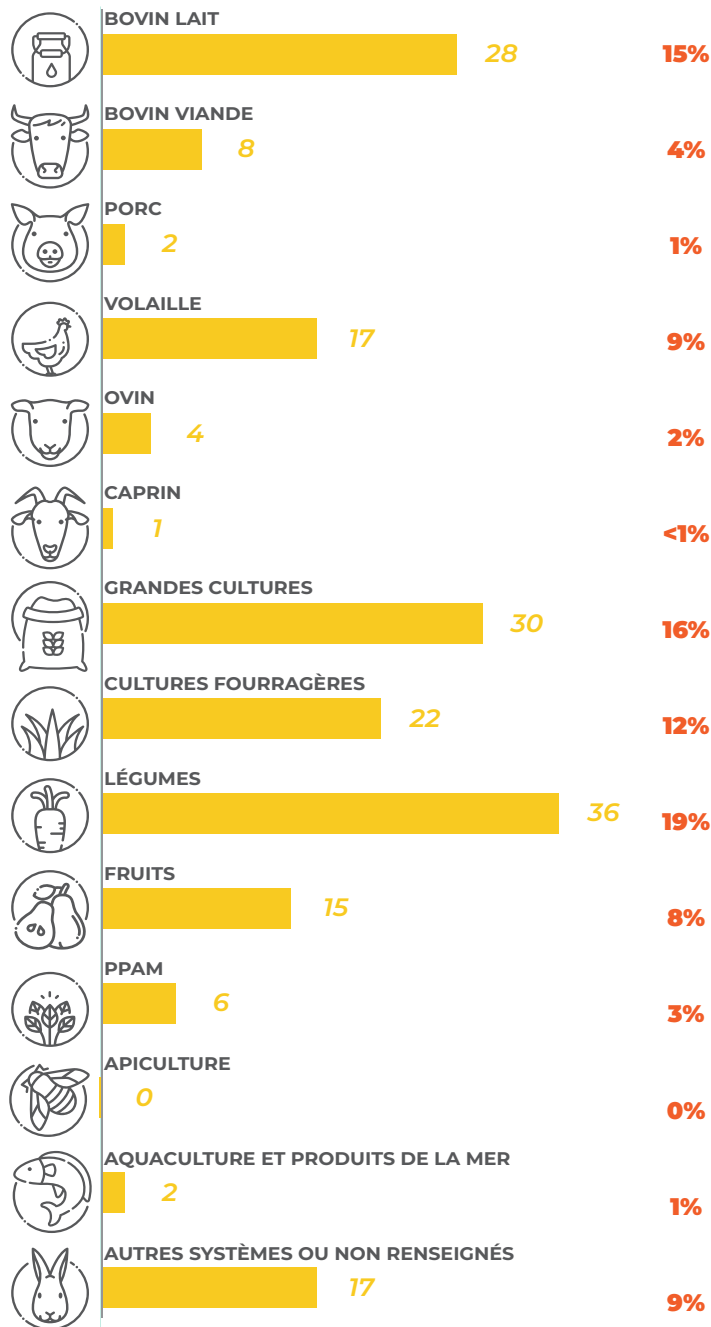
29 %
ARRÊTS ANTICIPÉS

Les arrêts de certification en agriculture biologique constituent une préoccupation importante en Bretagne. Ils ne relèvent pas d'une seule cause, mais de trajectoires variées qui se regroupent principalement en trois situations : départs en retraite, retours en conventionnel et arrêts anticipés. Ces catégories recouvrent des profils et des contraintes différentes. Les arrêts anticipés concernent plus fréquemment des fermes de petites surfaces et des projets récents, parfois portés par des structures fragilisées dès les premières années d'activité. À l'inverse, les retours en conventionnel concernent plus souvent des fermes de taille plus importante, pour lesquelles le modèle économique est davantage dépendant des volumes et de débouchés structurés. Les retraites, quant à elles, restent un facteur structurant des sorties, et posent directement l'enjeu du renouvellement des générations et des conditions de reprise.

Le contexte économique pèse fortement sur ces évolutions de systèmes. Les difficultés de valorisation, la dégradation ou l'instabilité de certains débouchés, ainsi que le niveau des charges (énergie, intrants, alimentation animale, logistique) fragilisent une partie des fermes. Les tensions sont particulièrement marquées lorsque les fermes dépendent majoritairement des circuits longs : la moindre capacité à répercuter les hausses des charges, la pression sur les prix, ou encore l'évolution des stratégies d'achat de certains opérateurs peuvent conduire à des arbitrages défavorables au maintien de l'activité en bio de la ferme. Dans certains cas, des arrêts s'inscrivent aussi dans un contexte de réorganisation de filière ou de relations commerciales qui se tendent, ce qui limite les marges de manœuvre des producteurs.

Selon nos enquêtes, comme en 2023, près de 1 hectare sur 3 entrant dans un processus de transmission, donne lieu à une réorientation des terres de l'AB vers le conventionnel. On observe une stagnation de ce taux, mais il faut savoir qu'il y a 5 ans, c'était seulement un hectare sur 30.

Nombre et répartition des fermes ayant cessé la certification bio par activité dominante



CÔTES D'ARMOR

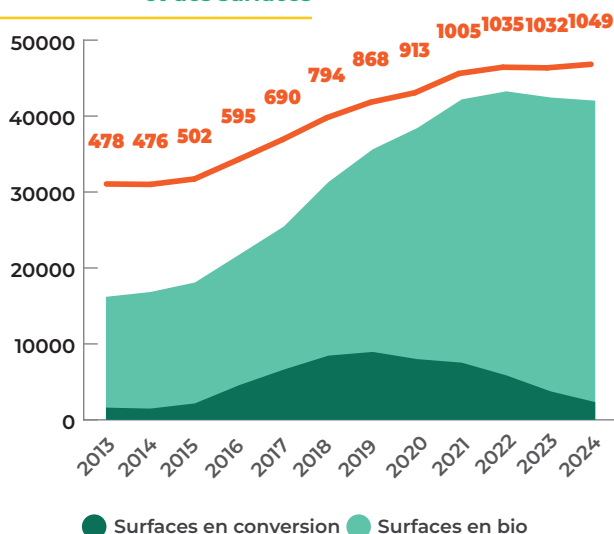
À l'image des tendances régionales, les Côtes-d'Armor affichent en 2024 une dynamique positive en nombre de fermes, mais moins favorable en surfaces. Le département compte 1 049 fermes bio, soit + 1,7 % sur un an. Sur l'année, on enregistre 66 nouvelles fermes bio et 49 arrêts de certification, signe d'un renouvellement toujours actif.

Les surfaces engagées reculent cependant légèrement : 42 033 ha en bio, dont 2 334 ha en conversion (5,6 % des surfaces engagées). La perte de 411 ha engagés en 2024 correspond à une baisse de 1,0 %. La bio représente 9,8 % de la SAU départementale.

Les filières animales restent prédominantes, y compris en AB. Cependant, les évolutions 2024/2023 sont contrastées : le cheptel de vaches laitières diminue (14 390 tête, -5,1 %) et le cheptel de poules pondeuses reculent fortement (880 911 têtes, -18,8 %). La baisse est encore plus marquée en production de poulets de chair (41 735 têtes, -79,7 %), tandis que le nombre de truies augmente légèrement (1 296 têtes, +2,4 %).

À l'échelle de la Bretagne, les Côtes-d'Armor comptent davantage de surfaces bio que le Finistère, sans toutefois atteindre le niveau de l'Ille-et-Vilaine. En 2024, la baisse de surface contraste avec la hausse du Morbihan et la stabilité du Finistère. Dans un paysage historiquement dominé par les filières porcines et avicoles, la montée des systèmes végétaux et fourragers au sein des nouvelles fermes contribue progressivement à recomposer le profil de la bio costarmoricaine.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces



Chiffres clés



1^{er}
DÉPARTEMENT BRETON
en porcs et poules pondeuses

15,6%
des fermes du département



1 049



+ 1,7 %
EN 1 AN

+ 17 fermes en 1 an

+ 206 fermes en 5 ans

+ 577 fermes en 10 ans



79%

DES COMMUNES
ont au moins une
ferme bio



66
NOUVELLES
FERMES BIO



49
ARRÊTS
DE CERTIFICATION



42 033

HECTARES
dont **2 334 ha**
en conversion



- 1,0 %
EN 1 AN

- 411 ha en 1 an

+ 6 398 ha en 5 ans

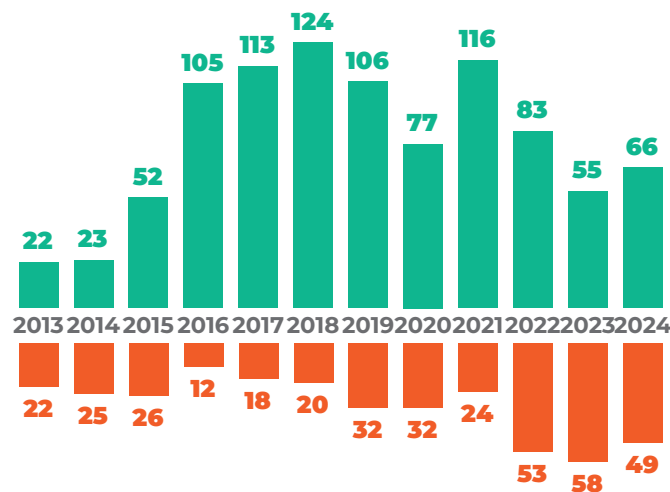
+ 25 199 ha en 10 ans



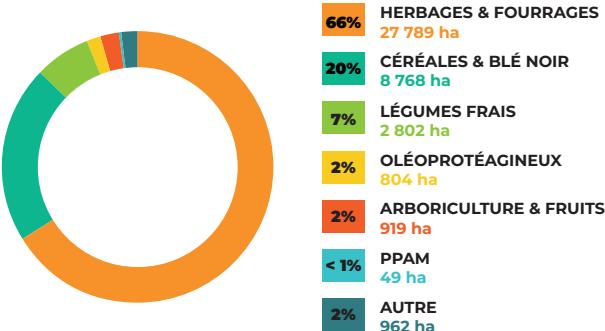
9,8%

de la SAU
départementale est
engagée en bio

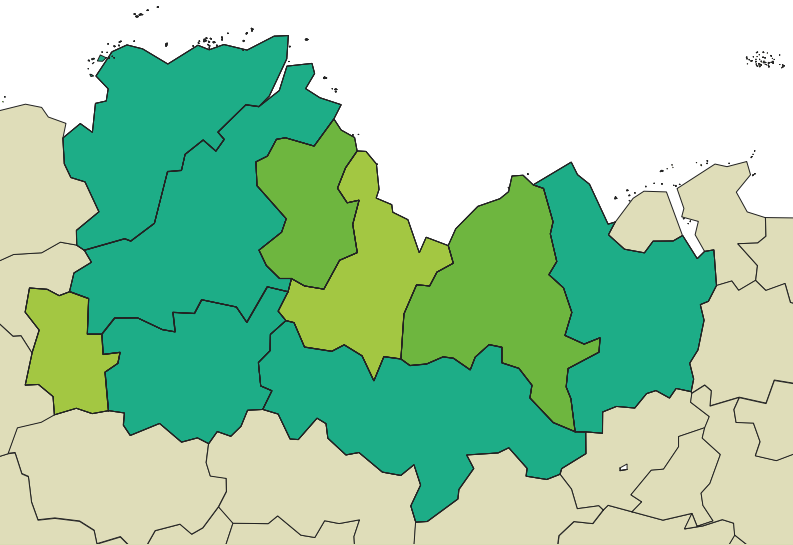
Évolution du nombre de nouvelles fermes bio et des arrêts de certifications



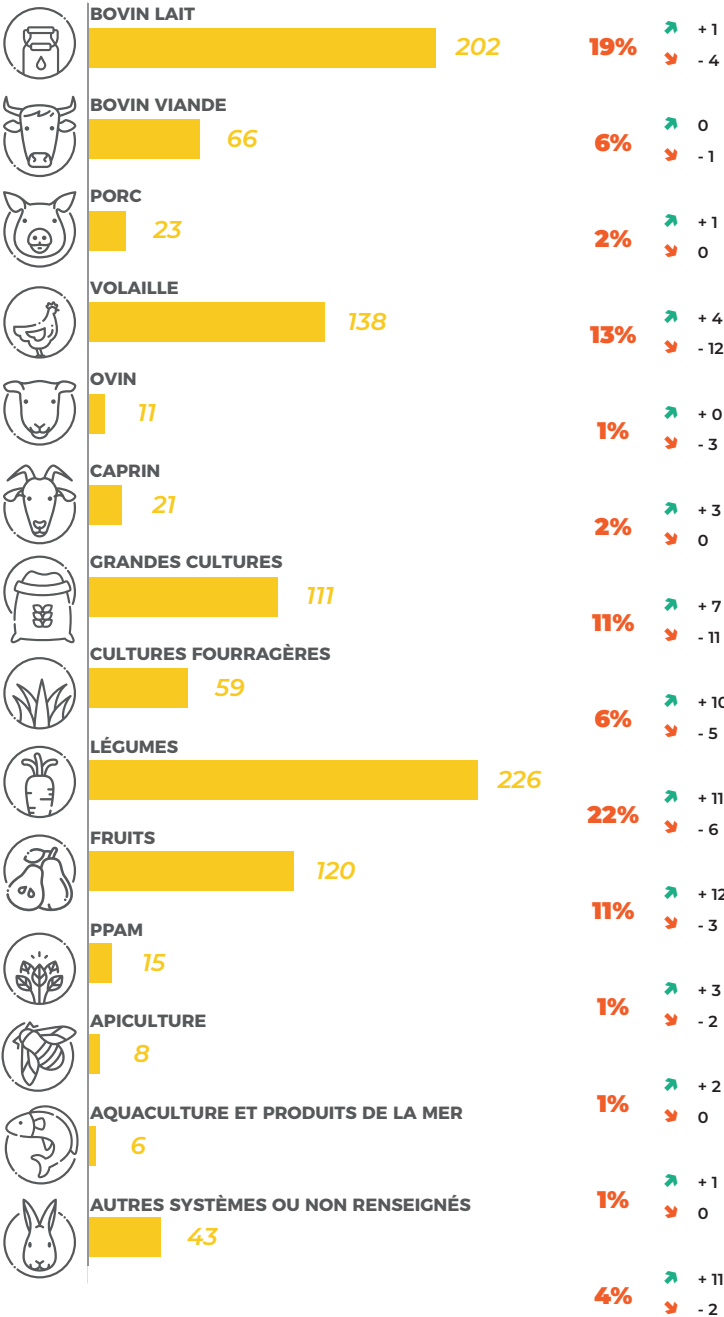
Assolement



Localisation des surfaces par EPCI



Surface en ha par EPCI :

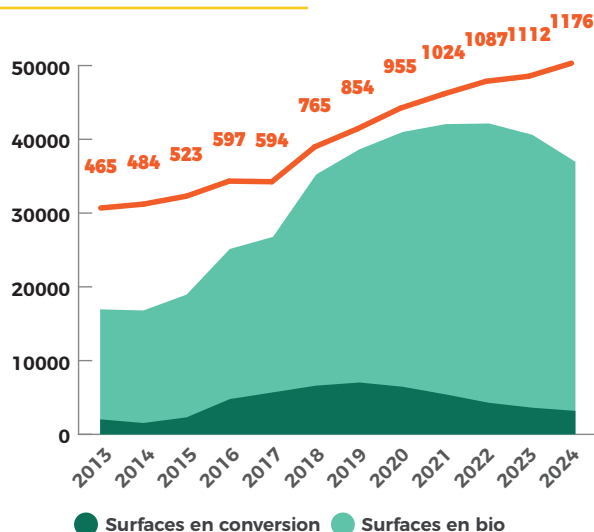


Le Finistère reste en 2024 le moteur breton en nombre de fermes bio. Le département compte 1 176 fermes engagées, soit +3,3 % en un an, et la bio représente 19,6 % des fermes finistériennes, soit la part la plus élevée des quatre départements. La dynamique est portée par 95 nouvelles fermes contrastée 59 arrêts de certification, ce qui maintient un solde positif départemental. Les surfaces, en revanche, sont quasiment stables : 36 954 ha en bio, dont 3 183 ha en conversion.

Le profil de production confirme une orientation végétale marquée sur ce territoire. Les légumes frais occupent une place importante dans la SAU bio (9%). Avec 3 396 ha de légumes engagés en bio, le Finistère représente le premier département français producteur de légumes biologiques. La répartition des activités dominantes illustre cette spécialisation : les légumes arrivent largement en tête, avec 390 fermes (33 %), suivis des fruits avec 155 fermes (13 %), devant le bovin laitier avec 146 fermes (12 %) et les grandes cultures avec 88 fermes (8 %).

Côté cheptels, les bovins font figure d'exception, avec un recul de 9,2 % en lait et de 6,5 % en allaitant. À l'inverse, les autres cheptels sont en hausse : + 17 % pour les poudeuses, +6 % pour les poulets de chair, +23 % pour les caprins et +10 % pour les porcs.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces



Chiffres clés



1^{er}
DÉPARTEMENT BRETON
fermes bio, % de fermes
bio & en surface de
légumes

19,6%
des fermes
du département



1 176
FERMES
ENGAGÉES EN BIO



+ 3,3 %
EN 1 AN

+ 38 fermes en 1 an
+ 288 fermes en 5 ans
+ 529 fermes en 10 ans



89%
DES COMMUNES
ont au moins une
ferme bio



95
NOUVELLES
FERMES BIO



59
ARRÊTS
DE CERTIFICATION



36 954
HECTARES
dont **3 183 ha**
en conversion



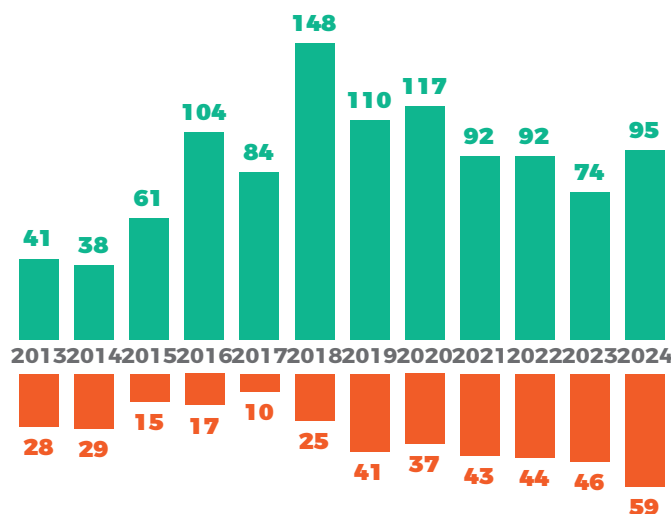
- 0,1 %
EN 1 AN

- 49,6 ha en 1 an
+ 5 347 ha en 5 ans
+ 21 700 ha en 10 ans

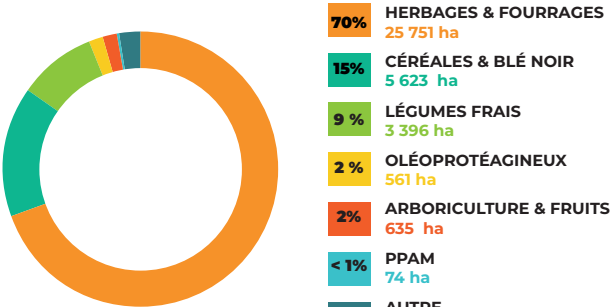


9,8%
DE LA SAU
DU TERRITOIRE EST
ENGAGÉES EN BIO

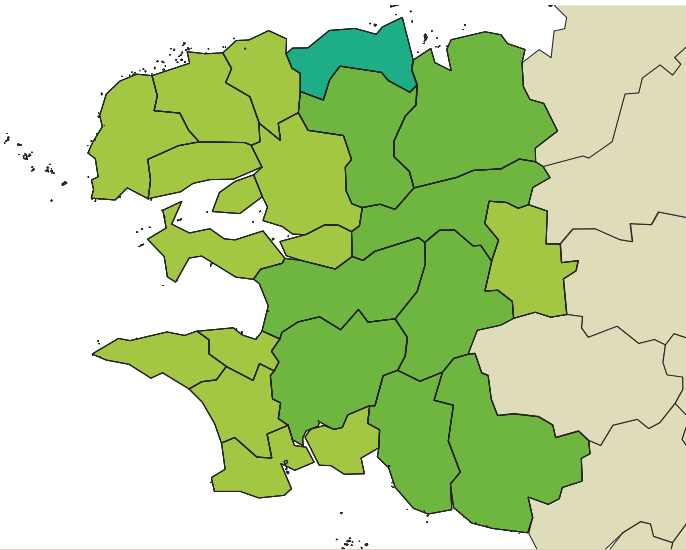
Évolution du nombre de nouvelles fermes bio et des arrêts de certifications



Assolement



Localisation des surfaces par EPCI



BOVIN LAIT

146

12%

+2
-14



BOVIN VIANDE

64

5%

+4
-3



PORC

11

1%

0
0



VOLAILLE

57

5%

+3
0



OVIN

23

2%

+2
0



CAPRIN

19

2%

+2
-1



GRANDES CULTURES

88

8%

+7
-5



CULTURES FOURRAGÈRES

83

7%

+19
-10



LÉGUMES

390

33%

+15
-17



FRUITS

155

13%

+15
-3



PPAM

42

4%

+6
-1



APICULTURE

14

1%

+2
0



AQUACULTURE ET PRODUITS DE LA MER

28

2%

+5
0



AUTRES SYSTÈMES OU NON RENSEIGNÉS

56

5%

+13
-5

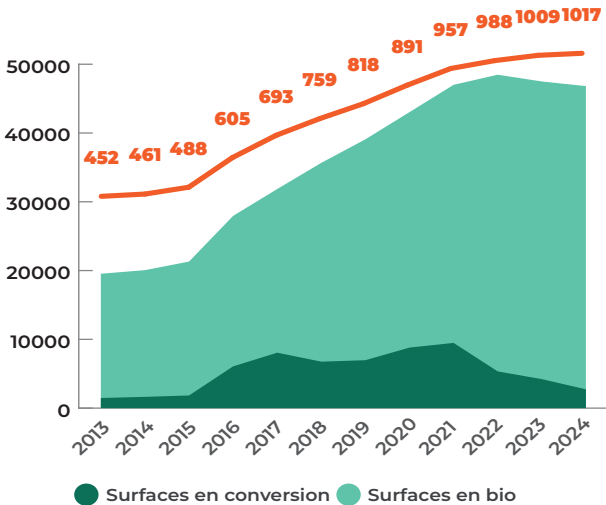
L'Ille-et-Vilaine demeure en 2024 le premier département breton en surfaces biologiques malgré une baisse de la SAU engagée en bio de 1,5 %. Le territoire totalise 46 817 ha en bio, dont 2 734 ha en conversion (≈5,8 %), et la bio représente 10,9 % de la SAU départementale. Le nombre de fermes continue, lui, de progresser faiblement : on dénombre 1 017 fermes engagées en bio en 2024 soit une progression de +0,8 % par rapport à 2023 (solde de 8 fermes supplémentaires). Sur l'année, on dénombre 58 nouvelles fermes bio et 50 arrêts de certification, ce qui montre une dynamique d'entrées qui compense une grande partie des sorties.

Le département reste fortement structuré par l'élevage laitier et la polyculture-élevage. Les herbages et fourrages dominent l'assolement bio (72 %, 34 774 ha), devant grandes cultures (19 %, 8 739 ha). La baisse des surfaces engagées en bio en 2024 s'accompagne d'évolutions contrastées dans les cheptels sur l'année : les vaches laitières sont proches de la stabilité (22 225 têtes, -1,0 %), tandis que les poules pondeuses reculent (152 570 têtes, -6 %) et que les poulets de chair diminuent fortement (111 920 têtes, -50 %).

La répartition des activités dominantes souligne la place du bovin lait (289 fermes, 28 %), mais aussi le poids des productions végétales (légumes : 206, 20 % ; fruits : 103, 10 %) et des grandes cultures (107, 11 %).

En comparaison, l'Ille-et-Vilaine présente une surface engagée en bio plus importante que les trois autres départements, mais son évolution annuelle est négative, contrairement au Morbihan.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces



Chiffres clés

1^{er}
DÉPARTEMENT
BRETON

en cheptel
poulets de
et en hectares laitier, chair bio

15,9%
des fermes
du département

1 017
FERMES
ENGAGÉES EN BIO

+ 0,8 %
EN 1 AN

+ 8 fermes en 1 an
+ 209 fermes en 5 ans
+ 551 fermes en 10 ans

84 %
ont au moins une
ferme bio

58
NOUVELLES
FERMES BIO

50 ARRÊTS
DE CERTIFICATION

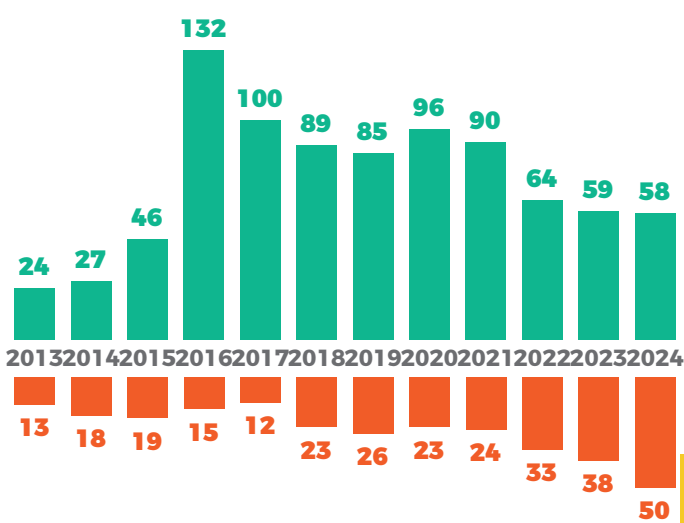
46 817
HECTARES
dont **2 734 ha**
en conversion

- 1,5 %
EN 1 AN

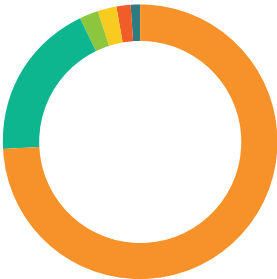
- 705 ha en 1 an
+ 7 732 ha en 5 ans
+ 26 755 ha en 10 ans

10,9%
DE LA SAU
DU TERRITOIRE EST
ENGAGÉES EN BIO

Évolution du nombre de nouvelles fermes bio et des arrêts de certifications

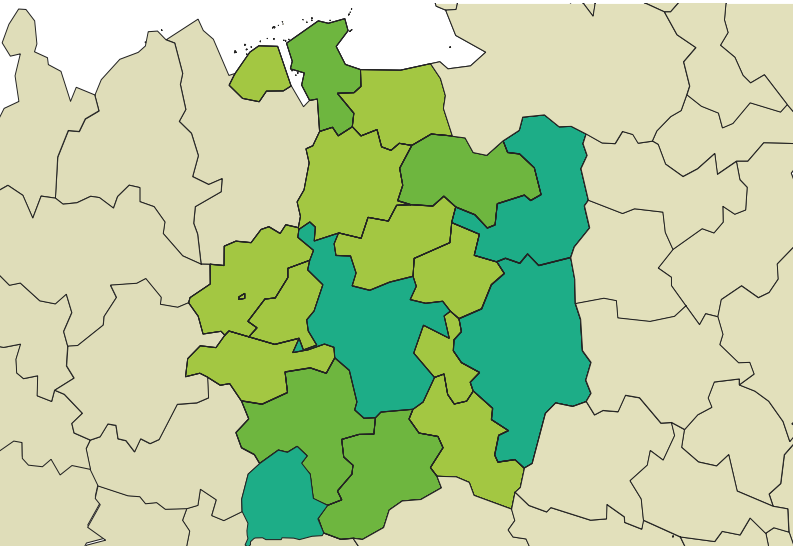


Assolement



72%	HERBAGES & FOURRAGES	34 774 ha
19%	CÉRÉALES & BLÉ NOIR	8 739 ha
2%	LÉGUMES FRAIS	1 060 ha
2%	OLÉOPROTÉAGINEUX	978 ha
2%	ARBORICULTURE & FRUITS	768 ha
< 1%	PPAM	29 ha
1%	AUTRE	458 ha

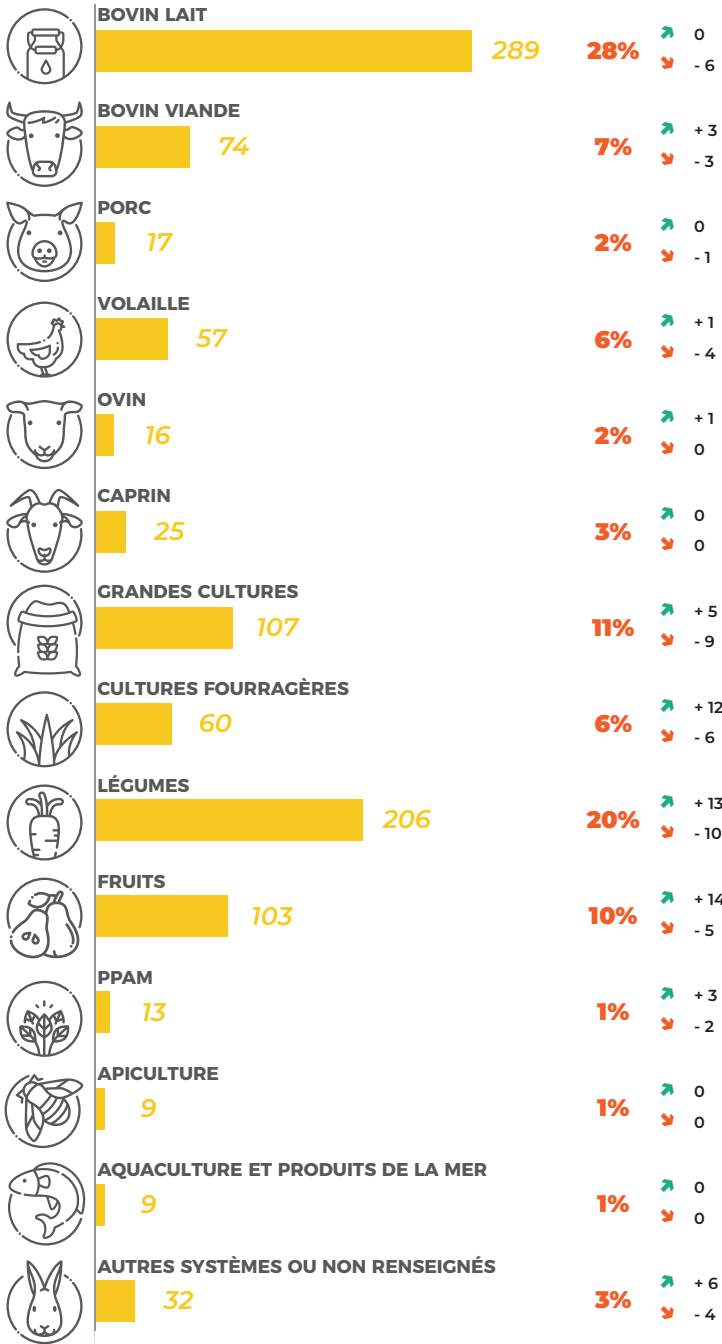
Localisation des surfaces par EPCI



Surface en ha par EPCI :

- Absence
- Moins de 2 000 ha
- De 2 000 à 4 000 ha
- Plus de 4 000 ha

Activité dominante des fermes bio



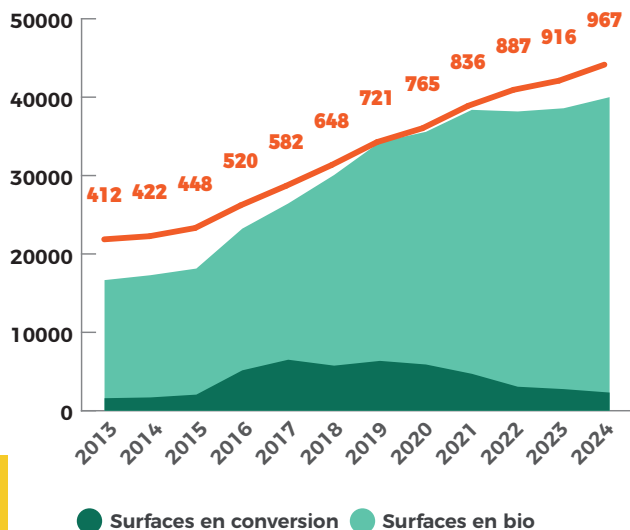
MORBIHAN

Avec une hausse de +3,2 % en un an (+1 255 ha), le Morbihan est, en 2024, le seul département breton où les surfaces engagées en agriculture biologique augmentent. Le territoire totalise 40 002 ha en bio, dont 2 318 ha en conversion (≈5,8 %). L'agriculture biologique représente 10,7 % de la SAU départementale. Cette progression s'accompagne d'une hausse du nombre de fermes : 967 fermes morbihannaises sont engagées en bio en 2024, soit +3,0 % par rapport à l'année précédente (+28 fermes). Avec un solde de 58 nouvelles fermes bio pour 30 arrêts, le Morbihan affiche ainsi en 2024 l'une des dynamiques les plus favorables de Bretagne.

La part de conversion, relativement limitée, signale un vivier de nouvelles surfaces AB plus restreint : l'évolution des surfaces dépendra donc essentiellement du maintien des surfaces déjà certifiées et des installations. Dans ce contexte, le Morbihan se démarque par une hausse conjointe une hausse conjointe du nombre de fermes et des surfaces, quand l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor voient leur SAU bio reculée des hectares et que le Finistère se stabilise.

Le profil de production confirme un équilibre entre élevage et productions végétales. L'assolement bio est dominé par les herbages et fourrages (69 %, 27 742 ha) et les grandes cultures (24 %, 8 541 ha). Les légumes frais et l'arboriculture ont, respectivement, atteint 1 015 ah et 693 ha de surface engagée en bio en Morbihan. Côté cheptels, les vaches laitières diminuent (12 460 têtes, -5,1 %), tandis que les ovins viande (2 802 têtes, +2,3 %) et les ovins lait (868 têtes, +5,3 %) progressent.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces



Chiffres clés



1^{er}
DÉPARTEMENT BRETON
en PPAM,
Viculture, Ovins viande

17,6%
des fermes
du département



967
FERMES
ENGAGÉES EN BIO

+ 3,0 %
EN 1 AN

+ 28 fermes en 1 an
+ 196 fermes en 5 ans
+ 509 fermes en 10 ans



81%
DES COMMUNES
ont au moins une
ferme bio



58
NOUVELLES
FERMES BIO



30
ARRÊTS
DE CERTIFICATION



40 002
HECTARES
dont **2 318 ha**
en conversion

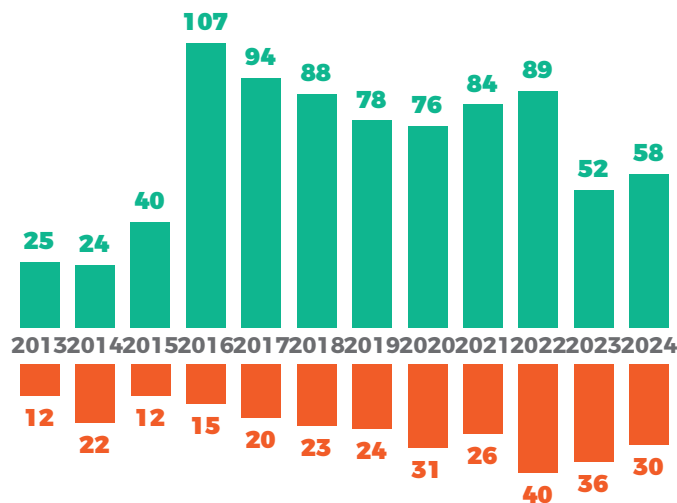
+ 3,2 %
EN 1 AN

+ 1 255 ha en 1 an
+ 5 637 ha en 5 ans
+ 22 716 ha en 10 ans

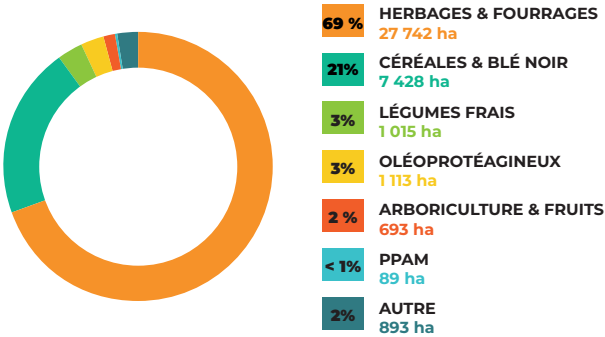


10,7%
DE LA SAU
DU TERRITOIRE EST
ENGAGÉES EN BIO

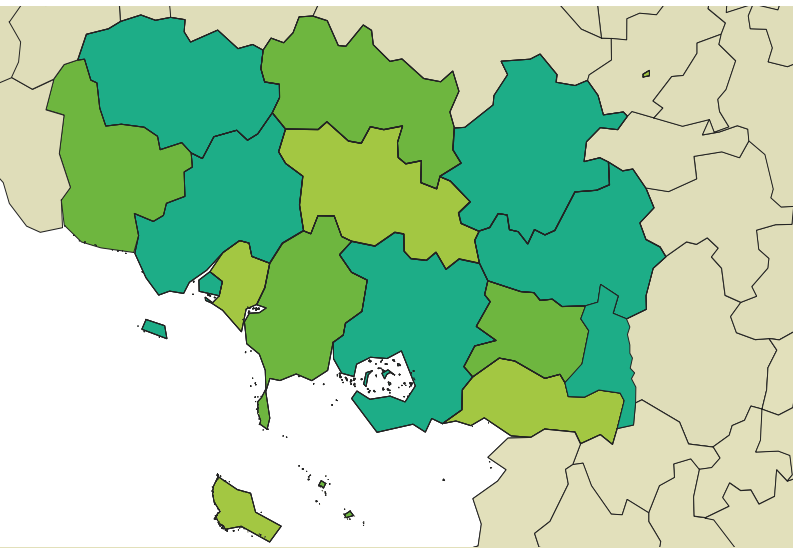
Évolution du nombre de nouvelles fermes bio et des arrêts de certifications



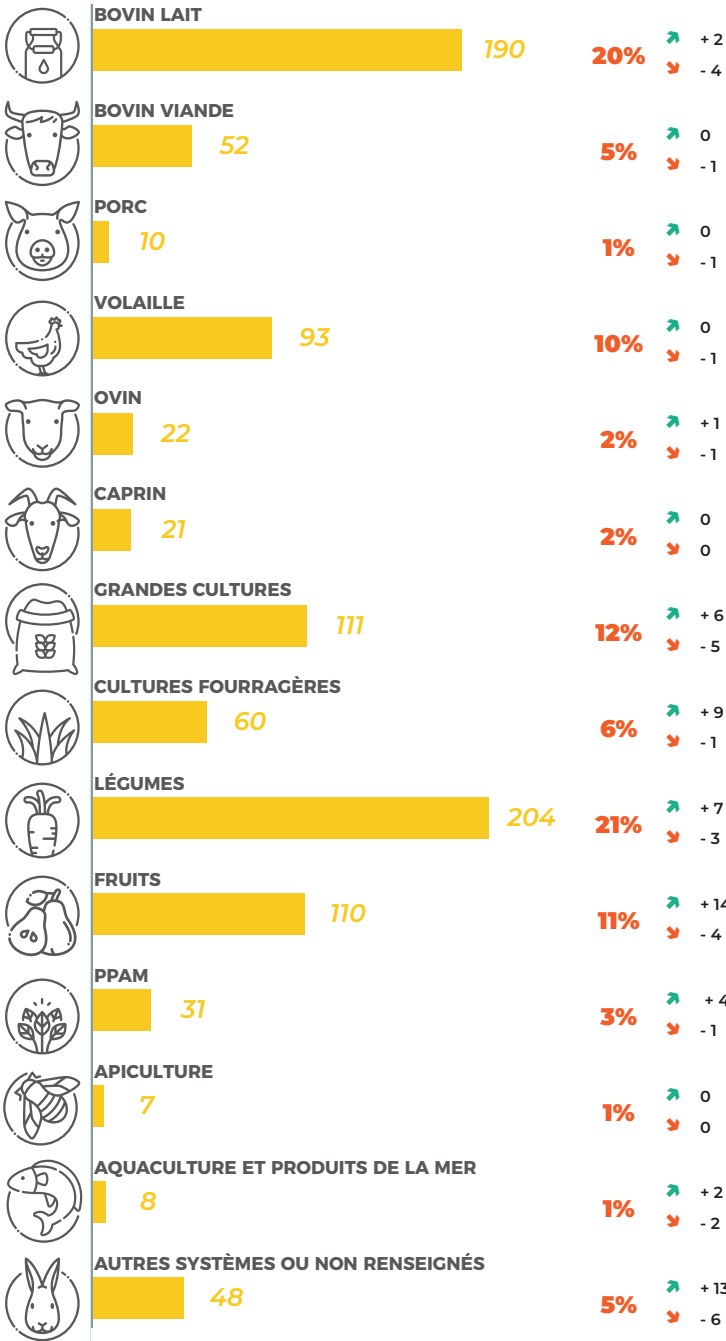
Assolement



Localisation des surfaces par EPCI



Activité dominante des fermes bio





HERBAGES & FOURRAGES

Après un recul inédit en 2022, le premier depuis plus de dix ans, les surfaces bretonnes en productions herbagères et fourragères bio enregistrent une hausse en 2024, jusqu'à retrouver leur niveau de 2022. Ce phénomène s'observe également à l'échelle nationale, les surfaces bio repartant à la hausse de 3,3 % pour atteindre 1,66 million d'hectares.

La Bretagne est ainsi la 8^{ème} région française en nombre d'hectares mais également la 5^{ème} en nombre de fermes. Leur nombre progresse chaque année, à l'exception des fermes dont la production principale est la luzerne, en recul de 6 %, et de celles spécialisées dans les mélanges fourragers, en baisse de 13 %.

Les prairies temporaires ne cessent de diminuer depuis 2022, contrairement aux prairies permanentes dont les surfaces et le nombre de ferme augmentent depuis des années. La répartition de l'assolement met en lumière l'évolution des prairies temporaires vers des prairies permanentes.

On observe une hausse des surfaces emblavées en maïs ensilage en 2024 malgré les pluies du printemps ont décalé les semis, qui se sont étalés jusqu'en juin. L'été n'a guère été plus clément : les récoltes ont été perturbées par des précipitations intermittentes.

Localisation des surfaces

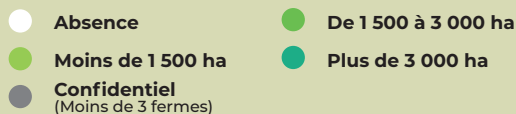
CÔTES D'ARMOR
27 878 ha

ILLE ET VILAINE
34 774 ha

FINISTÈRE
25 751 ha

MORBIHAN
27 742 ha

Surfaces en ha par EPCI :



Chiffres clés



8^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE
D'HECTARES



116 144

**HECTARES ENGAGÉS
EN BIO**

dont **6 999 ha**
en conversion



3 369

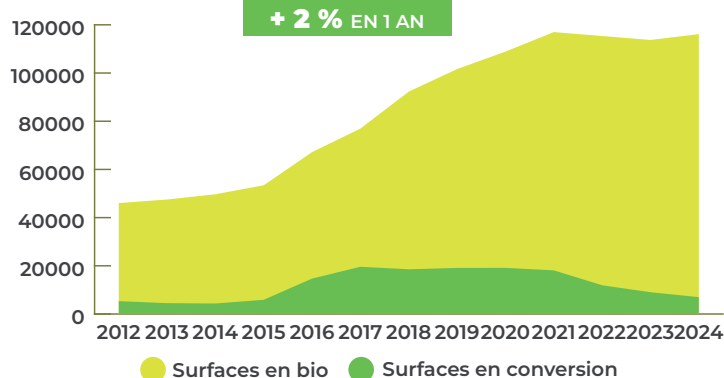
**FERMES ENGA-
GÉES EN BIO**



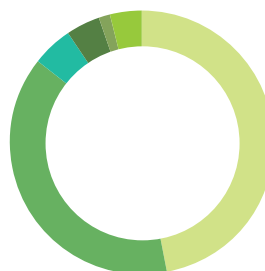
13,2 %

**DES SURFACES D'HER-
BAGES ET FOURRAGES
BRETONNES SONT
ENGAGÉES EN BIO**

Évolution des surfaces en bio et conversion



Assolement



47%	PRAIRIE TEMPORAIRE 54 800 ha
38%	PRAIRIE PERMANENTE 44 655 ha
5%	MÉLANGES FOURRAGERS 5 922 ha
4%	MAÏS FOURRAGE 4 753 ha
2%	LUZERNE 1 727 ha
4%	AUTRES CULTURES FOURRAGÈRES 4 288 ha



LÉGUMES

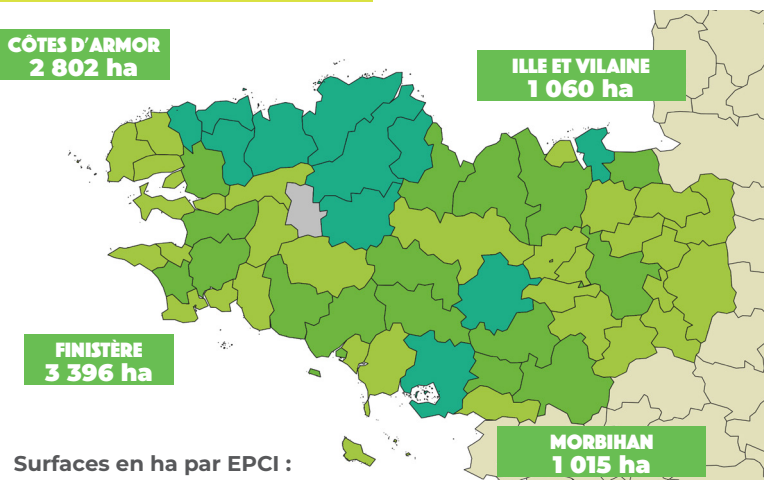
Après une décennie de croissance continue, la filière des légumes biologiques bretons confirme en 2024 un recul engagé depuis deux ans. Les surfaces engagées en bio atteignent 8 273 ha fin 2024, contre 8 719 ha en 2023. La baisse est visible dans le Finistère et le Morbihan qui perdent 10 % de leurs surfaces en légumes bio. L'Ille-et-Vilaine et les Côtes d'Armor ont des surfaces qui se stabilisent après les baisses observées les années précédentes. La Bretagne demeure néanmoins la 1^{ère} région française en surface de légumes biologique. Ils représentent d'ailleurs 15,9 % des surfaces légumières bretonnes. Ceux-ci représentent 15,9 % des surfaces légumières bretonnes, soit une part nettement supérieure à celle du bio dans l'ensemble des surfaces agricoles de la région (10,3 %).

La dynamique des fermes reste toutefois favorable. En 2024, 46 nouvelles fermes s'engagent en production principale de légumes, après 63 en 2023 et 77 en 2022 et en 2021. Parallèlement, 36 arrêts de certification sont recensés, contre 30 en 2023, 39 en 2022 et 29 en 2021, de sorte que le solde demeure positif.

En 2024, la filière mobilise 1 313 fermes et la conversion apparaît limitée (114 ha), ce qui invite à suivre de près le renouvellement des surfaces. Dans ce contexte, les installations en circuits courts, souvent sur des fermes diversifiées, constituent un levier de résilience, grâce à une plus grande flexibilité sur les débouchés et les prix.

Deux profils coexistent : maraîchage diversifié et plein champ de plus de 10 ha, majoritaire en surfaces en Bretagne. Concentrée majoritairement sur la côte Nord de la région, la production légumière biologique recule depuis 2022. Le Finistère voit ses surfaces reculer de 17%.

Localisation des surfaces



Chiffres clés



1^{ère}
RÉGION
EN NOMBRE
D'HECTARES



8 273
HECTARES ENGAGÉS
EN BIO
dont **114 ha**
en conversion

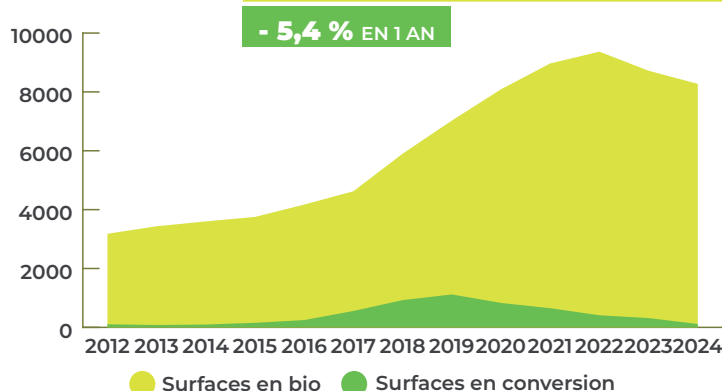


1 313
FERMES ENGA-
GÉES EN BIO

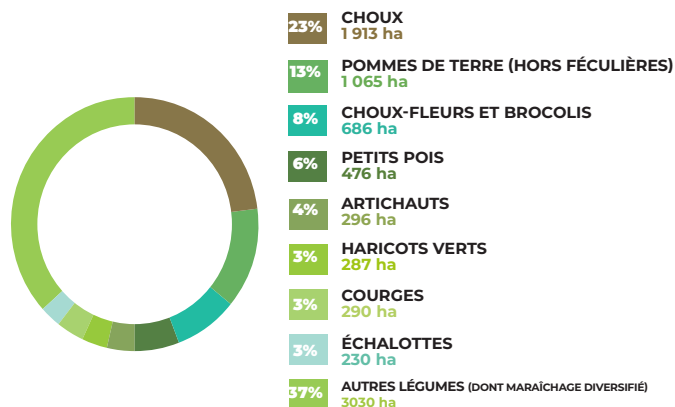


15,9 %
DES SURFACES DE
LÉGUMES BRETONNES
SONT ENGAGÉES EN BIO

Évolution des surfaces en bio et conversion



Assolement





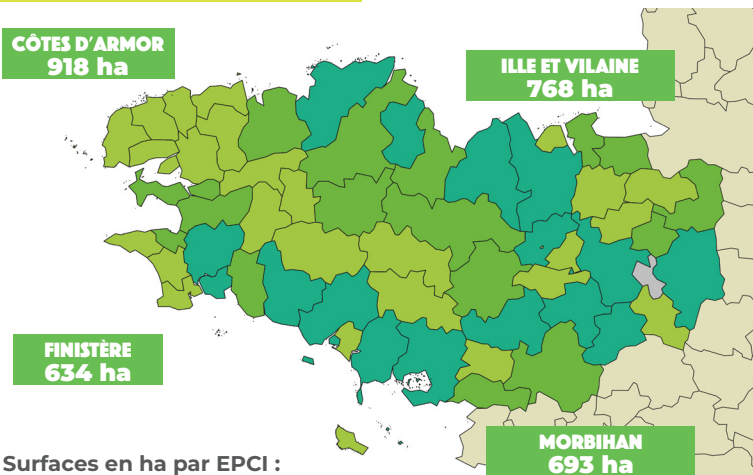
FRUITS

En 2024 la filière fruitière bio bretonne poursuit sa progression à un rythme plus modéré. Les surfaces totales engagées atteignent 3 014 ha dont 407 ha en conversion, soit +3,2 % en un an, après plusieurs années de hausse. La Bretagne est la 6ème région française en surfaces fruitiers biologiques. Avec 80,2 % des surfaces fruitières engagées en bio, la filière fruitière affiche le taux de labellisation le plus élevé parmi les filières végétales bretonnes.

Les surfaces fruitières engagées en bio en 2024 se répartissent principalement entre les Côtes-d'Armor (918 ha) et l'Ille-et-Vilaine (768 ha), tandis que le Morbihan atteint 693 ha et le Finistère 634 ha. Le Morbihan se distingue par la plus forte progression récente (+30,5 % d'hectares entre 2023 et 2024).

La filière rassemble 1 137 fermes disposant d'un atelier fruitier. Toutefois, pour 488 d'entre elles seulement, les fruits constituent l'activité principale, ce qui témoigne du poids de la diversification. La production reste concentrée : environ 75 % des surfaces sont regroupées dans les fermes spécialisées. Les 60 fermes bio ayant le plus de surfaces concentrent plus de la moitié des surfaces en fruit bio de la région. A elles seules elle rassemblent 40 % des surfaces arboricoles de la région, bio et conventionnel confondu.

Localisation des surfaces



- Absence
- De 30 à 60 ha
- Moins de 30 ha
- Plus de 60 ha
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés

ENGAGÉES



3 014
HECTARES ENGAGÉS
EN BIO
dont **407 ha**
en conversion

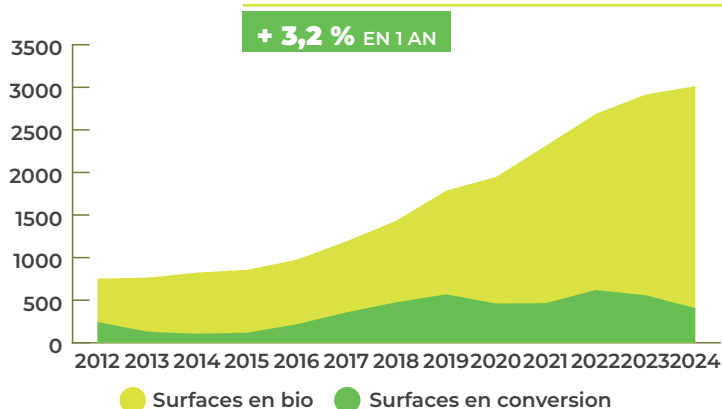


1 137
FERMES ENGA-
GÉES EN BIO



80,2 %
DES SURFACES
FRUITIÈRES BRETONNES
SONT ENGAGÉES EN BIO

Évolution des surfaces en bio et conversion



Assolement



- 73%** POMMES
2 186 ha
- 7%** FRUITS À COQUES
219 ha
- 4%** PETITS FRUITS
112 ha
- 2%** POIRES
61 ha
- 14%** AUTRES FRUITS À PEPINS OU À NOYAU
431 ha
- <1%** AUTRES FRUITS
6 ha



CÉRÉALES

Après une décennie de hausse ininterrompue, les grandes cultures bio bretonnes marquent un coup d'arrêt en 2024. Les surfaces en céréales reculent de près de 9 % en un an, et leur part dans la SAU régionale retombe à 5,3 %. Le repli concerne également le nombre de fermes céréalières, en baisse de 167 unités. Cette évolution s'observe à l'échelle nationale ; la Bretagne conserve néanmoins sa 8^{ème} place parmi les régions françaises en nombre d'hectares de céréales bio

Ce retournement s'explique d'abord par le lien étroit avec l'élevage : environ 75 % des surfaces céréalières se trouvent élevant des animaux, souvent orientés vers la production laitière, où une partie non négligeable de leur production est autoconsommée. Le ralentissement des productions animales bio depuis 2022 pèse donc mécaniquement sur les assolements. À cela s'ajoute une crise des débouchés installée depuis 2021, marquée par un marché saturé, des silos chargés et des collecteurs plus restrictifs. À l'échelle nationale, le déclassement sur récolte a atteint en moyenne 16 % en 2023, pénalisant particulièrement les cultures en deuxième année de conversion.

L'assolement 2024 reste largement orienté vers l'autonomie alimentaire des élevages. En dehors du sarrasin qui est exclusivement à destination de l'alimentation humaine et du blé dont une part non négligeable est orientée vers la boulangerie, l'essentiel des grandes cultures est destiné à l'alimentation animale, soit près de 80 % des surfaces de grandes cultures biologiques bretonnes.

Localisation des surfaces

CÔTES D'ARMOR
8 733 ha

ILLE ET VILAINE
8 690 ha

FINISTÈRE
5 597 ha

MORBIHAN
7 365 ha

Surfaces en ha par EPCI :

- Absence
- De 400 à 800 ha
- Moins de 400 ha
- Plus de 800 ha
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



8^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE
D'HECTARES



30 386
HECTARES ENGAGÉS
EN BIO
dont **2 536ha**
en conversion

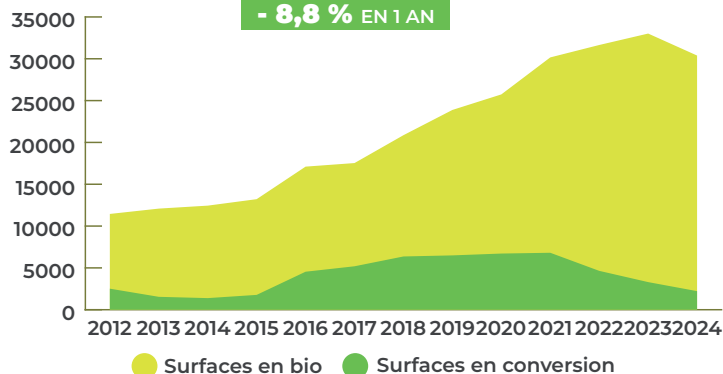


1 681
FERMES ENGA-
GÉES EN BIO



5,3 %
DES SURFACES DE
CÉRÉALES BRETONNES
SONT ENGAGÉES EN BIO

Évolution des surfaces en bio et conversion



Assolement



- 26% MÉLANGES CÉRÉALES LÉGumineUSES
7 777 ha
- 15% MAÏS GRAINS
4 532 ha
- 12% BLÉ TENDRE
3 556 ha
- 11% ORGE
3 365 ha
- 16% SARRASIN
4 938 ha
- 4% TRITICALE
1 121 ha
- 3% AVOINE
894 ha
- 14% AUTRES CÉRÉALES
4 203 ha



3 456

HECTARES ENGA-
GÉS EN BIO
dont **312 ha**
en conversion

428

FERMES ENGA-
GÉES EN BIO

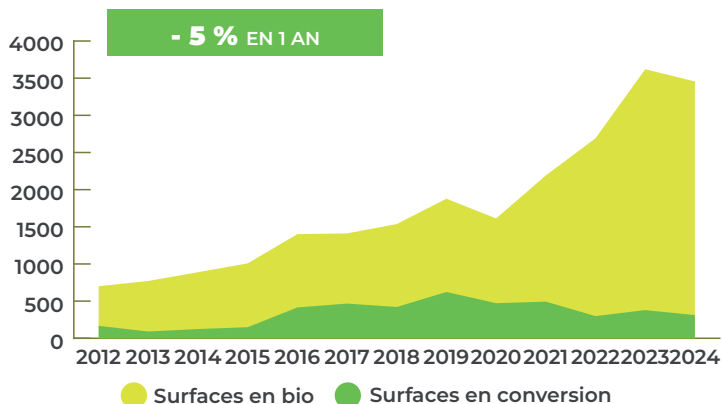
9,1 %

DES SURFACES DE
PROTÉAGINEUX DE
BRETAGNE SONT
ENGAGÉES EN BIO

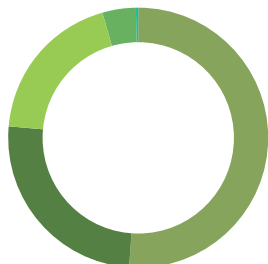
3,1 %

DES SURFACES
D'OLÉAGINEUX DE
BRETAGNE SONT EN-
GAGÉES EN BIO

Évolution des surfaces en bio et conversion



Assolement



51%	COLZA 1 775 ha
25%	FÉVEROLE 873 ha
<1%	MOUTARDE 6 ha
4%	LUPIN 146 ha
19%	AUTRE OLÉO-PROTÉAGINEUX 656 ha



255

HECTARES ENGA-
GÉS EN BIO
dont **57 ha**
en conversion

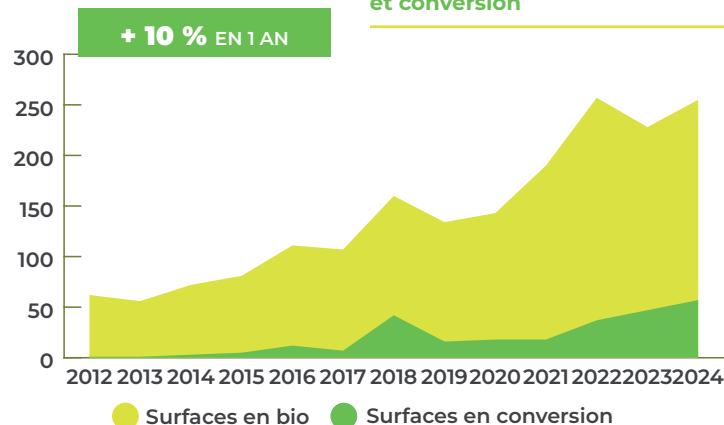
270

FERMES ENGA-
GÉES EN BIO

70,8 %

DES SURFACES DE PPAM
BRETONNES SONT ENGA-
GÉES EN BIO

Évolution des surfaces en bio et conversion



Localisation des surfaces

**CÔTES D'ARMOR
52 ha**

**ILLE ET VILAINE
34 ha**

**FINISTÈRE
120 ha**

**MORBIHAN
64 ha**

Surfaces en ha par EPCI :

- Absence
- Moins de 5 ha
- De 5 à 10 ha
- Plus de 10 ha
- Confidentiel
(Moins de 3 fermes)



BOVINS LAIT

En 2024, la filière bovins lait bio bretonne amorce un recul. Le cheptel régional recule de 4,5 % en un an et le nombre d'éleveurs de 6 %. Cette dynamique s'observe dans l'ensemble du Grand-Ouest ; la Bretagne reste néanmoins la première région française pour son cheptel de vaches laitières bio et pour son nombre d'élevages. Les vaches laitières bio bretonnes représentent 9,3 % du cheptel laitier breton et 20 % du cheptel biologique national.

Ce recul s'inscrit dans un ralentissement de la consommation de produits laitiers bio engagé depuis fin 2021. Les volumes consommés à l'échelle du marché national ont baissé sur plusieurs ség-ments de produits en 2024 (beurre et lait liquide -10 à -11 %, fromages et crème -14 à -19 % selon les segments). Certains col-lecteurs réduisent leurs volumes de collecte, limitant les nouveaux engagements. Des signes de reprise de consommation, à confir-mer, semblent toutefois présents dès fin d'année 2024.

La filière bretonne, très spécialisée, repose majoritairement sur des fermes où le lait constitue l'atelier principal : 94 % du cheptel ré-gional se situe dans des fermes laitières spécialisées . La taille des troupeaux augmente également depuis plusieurs années, notam-ment depuis la fin des quotas laitiers.

Les évolutions territoriales restent contrastées. L'Ille-et-Vilaine domine avec 22 225 vaches (-1,0 %) et 289 fermes, et confirme sa place de premier département breton (2e département français). Les cheptels costarmoricains et morbihannais reculent de 5 %. Le Finistère enregistre le recul le plus marqué, avec un cheptel en baisse de près de 10 %.

Localisation des têtes

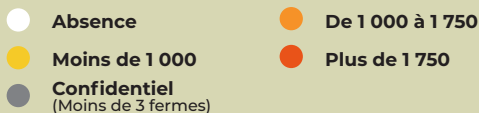
CÔTES D'ARMOR
14 390 têtes

ILLE ET VILAINE
22 225 têtes

FINISTÈRE
11 359 têtes

MORBIHAN
12 460 têtes

Têtes par EPCI :



Chiffres clés



1ère
RÉGION
EN NOMBRE DE
VACHES
LITIÈRES BIO



60 434

VACHES

bio et en conversion



864

FERMES
ENGAGÉES
EN BIO

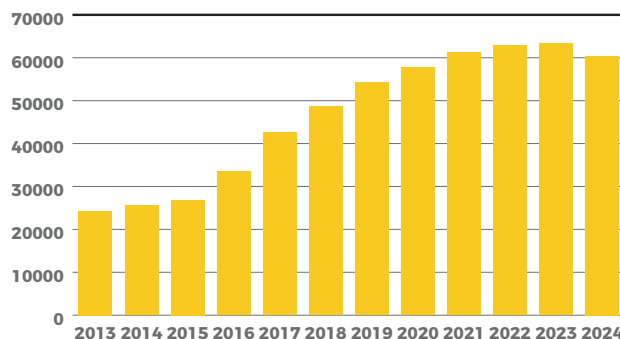


9,3 %

DES VACHES LAITIÈRES
BRETONNES SONT BIO

- 4,5 % EN 1 AN

Évolution du cheptel





BOVINS VIANDE

En 2024, la filière bovins viande bio bretonne voit son cheptel allaitant reculer après plusieurs années de progression. Les effectifs régionaux passent de 9 630 têtes en 2023 à 9 241 en 2024, soit une baisse de 4,0 % en un an. Cette baisse intervient alors que le nombre de fermes continue de progresser légèrement : 446 fermes en 2024 contre 441 en 2023, ce qui confirme le poids des ateliers de petite taille, souvent liés à la diversification.

Les dynamiques départementales sont contrastées. Les Côtes-d'Armor restent le premier département breton pour cette production et se distinguent par une légère hausse (+1,0 %) ; elles concentrent 30 % du cheptel breton. À l'inverse, dans les trois autres départements, le cheptel recule d'environ 5,5 %.

À l'échelle de cinq ans, la tendance reste néanmoins orientée à la hausse par rapport à 2020 (8 680 vaches), avec un point haut atteint en 2023 avant le recul observé en 2024. La filière demeure peu spécialisée : seul un peu plus d'une ferme sur deux détenant des vaches allaitantes à cette production comme activité principale.

Les difficultés de valorisation constituent un enjeu structurel. Le marché de la viande bovine bio est marqué par un déséquilibre entre une demande soutenue pour le haché et une valorisation plus délicate des pièces nobles en circuits longs. Ce déséquilibre est accentué par la concurrence de la viande issue des vaches laitières de réforme : l'importance du cheptel laitier bio régional alimente le marché du haché et fragilise la valorisation de la filière allaitante. Enfin, les aléas climatiques (sécheresses récentes) ont fragilisé les systèmes fourragers.

Localisation des têtes

CÔTES D'ARMOR
2 716 têtes

ILLE ET VILAINE
2 271 têtes

FINISTÈRE
2 148 têtes

MORBIHAN
2 106 têtes

Têtes par EPCI :

- Absence
- De 200 à 400
- Moins de 200
- Plus de 400
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



8^{ème}

RÉGION
EN NOMBRE DE
VACHES
ALLAITANTES BIO



9 241

VACHES

bio et en conversion



446

FERMES
ENGAGÉES
EN BIO

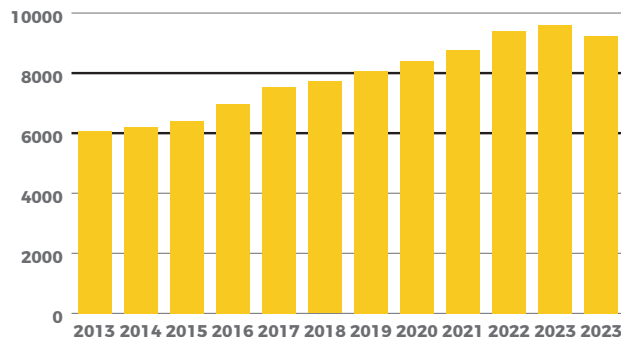


6,9 %

DES VACHES ALLAI-
TANTES BRETONNE
SONT BIO

Évolution du cheptel

- 4,0 % EN 1 AN





PORCS

En 2024, le cheptel régional de truies bio remonte à 3 380 têtes, soit +145 truies en un an, même s'il reste inférieur aux niveaux observés entre 2020 et 2022. La Bretagne demeure la 2^e région française pour son cheptel de truies bio. Toutefois, la bio ne représente que 0,8 % des truies bretonnes, une part qui s'explique notamment par le poids particulièrement important de la filière porcine conventionnelle dans la région.

Les évolutions sont très contrastées selon les départements. Les Côtes-d'Armor restent le premier producteur régional avec 1 296 truies (+2,4 %) et 23 fermes, tandis que l'Ille-et-Vilaine recule à 818 truies (-3,3 %, 17 fermes). Le Morbihan baisse également (495 truies, -6,1 %, 12 fermes). L'évolution la plus marquée est observée dans le Finistère, où le cheptel passe de 606 à 771 truies (+27,2 %), malgré un nombre limité de fermes (11). Cette progression s'explique en grande partie par des évolutions de structure localisées, notamment l'entrée en bio d'un atelier de taille significative.

À l'échelle nationale, la filière porcine bio reste fragile après plusieurs années de décapitalisation. Le manque de porcelets, lié à l'arrêt de certains élevages et à la réduction des cheptels, pèse encore sur les équilibres de production. Dans ce contexte, le rebond observé en Bretagne en 2024 ne traduit pas un redémarrage généralisé de la filière. La dynamique bretonne reste donc à interpréter avec prudence.

Localisation des têtes

CÔTES D'ARMOR
1 296 têtes

ILLE ET VILAINE
818 têtes

FINISTÈRE
771 têtes

MORBIHAN
495 têtes

Têtes par EPCI :

- Absence
- Moins de 100
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

- De 100 à 200
- Plus de 200

Chiffres clés



2^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE DE
TRUIES BIO



3 380

TRUIES
bio et en conversion



88

FERMES
ENGAGÉES
EN BIO

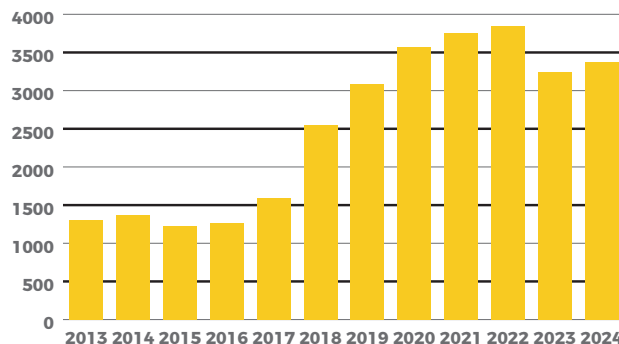


0,8 %

DES TRUIES
BRETONNES SONT BIO

Évolution du cheptel

+ 4,2 % EN 1 AN





POULES PONDEUSES

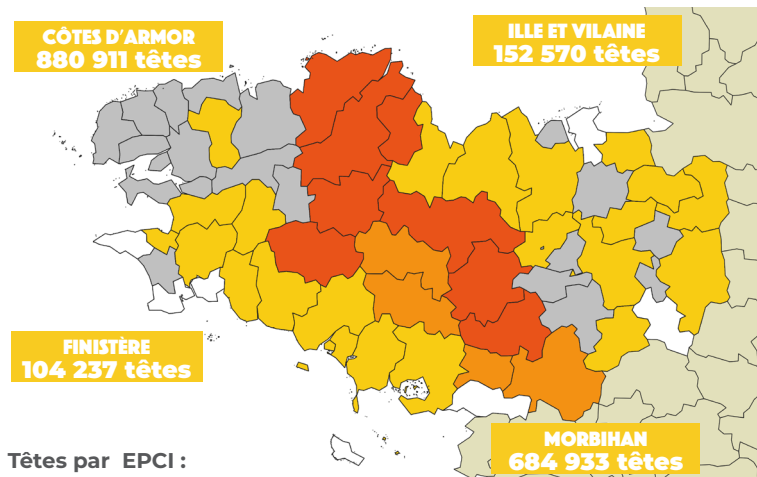
Après le net recul enregistré en 2023, la filière poules pondeuses bio bretonne se stabilise en 2024, mais demeure très en deçà des niveaux observés entre 2020 et 2022. La Bretagne reste la première région française pour son cheptel de poules bio, qui représente 9,2 % du cheptel breton de pondeuses, tous modes de production confondus. Le nombre de fermes remonte légèrement + 5 élevages en 2024, après plusieurs années de baisse.

La production est fortement concentrée : les Côtes-d'Armor et le Morbihan regroupent à eux deux 86 % du cheptel régional et 20 % du cheptel national. Les dynamiques départementales confirment des évolutions contrastées. Les Côtes-d'Armor, premier département breton, reculent légèrement à 880 911 poules (-1,0 %), tandis que le Morbihan progresse à 684 933 (+4,6 %). Le Finistère enregistre une forte hausse (+17,5 %), mais sur des effectifs plus modestes (104 237), alors que l'Ille-et-Vilaine recule à 152 570 (-6,1 %).

Ces résultats s'inscrivent dans une conjoncture toujours instable, marquée par l'exposition récurrente à l'influenza aviaire (claustration, vides sanitaires), la hausse des coûts (céréales, énergie) et les tensions sur les approvisionnements (poulettes, aliments). Les déséquilibres entre l'offre et la demande observés ces dernières années conduisent certains opérateurs en circuits longs à réduire la production via des non-renouvellements de contrats bio, avec parfois une réorientation vers d'autres labels (plein air).

En 2023, le prix moyen d'une boîte d'œufs a augmenté d'environ 14 %. Une stratégie visant à absorber une partie des hausses de charges amont, mais qui n'a pas permis de stabiliser le marché et limiter ses fragilités. L'autonomie alimentaire reste un point de tension : seules 7 % des fermes de plus de 12 000 têtes parviennent à produire 20 % de leurs besoins. Les élevages en circuits courts semblent globalement plus souples face aux variations de débouchés, même s'ils restent exposés à la hausse des charges et aux aléas sanitaires.

Localisation des têtes



Chiffres clés



1^{ère}
RÉGION
EN NOMBRE DE
POULES BIO



1 822 651
POULES
bio et en conversion



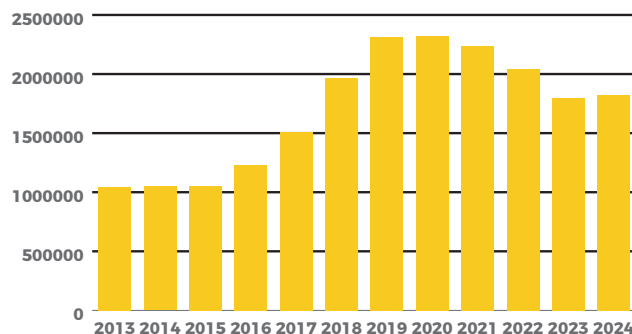
297
FERMES
ENGAGÉES
EN BIO



9,2 %
DES POULES
BRETONNES

Évolution du cheptel

+ 1,4 % EN 1 AN





POULETS DE CHAIR

En 2024, la filière poulets de chair bio en Bretagne enregistre un recul inédit. Le cheptel régional recule à 328 978 poulets, soit un niveau inférieur à celui de 2017. Sur cinq ans, la baisse atteint 61,3 % (850 547 têtes en 2020). Le nombre de fermes diminue également, avec 58 fermes en 2024 contre 68 en 2023. Malgré ce repli, la Bretagne reste la 6^e région française en nombre de poulets bio, mais le poids de la bio demeure très marginal dans le paysage avicole régional. Le cheptel de poulets bio ne représente que 0,1 % du cheptel avicole breton.

La baisse est très différenciée selon les départements. L'Ille-et-Vilaine reste le premier département breton malgré la perte de la moitié de ses effectifs. Les Côtes-d'Armor enregistrent le recul le plus marqué, avec 41 735 têtes en 2024 contre 177 723 en 2023, soit une baisse d'environ 80 % en un an. Le Morbihan atteint 70 973 têtes. À l'inverse, le Finistère est le seul département en légère progression (104 315 têtes, +6 %), dans un contexte moins dépendant des circuits longs.

En 2024, un facteur commercial a fortement pesé sur la filière : le déréfermentation du poulet prêt à cuire dans la plupart des grandes surfaces a réduit les débouchés en circuits longs. Cela a entraîné des arrêts de production bio et des non-renouvellements de contrats chez plusieurs opérateurs et groupements, particulièrement visibles dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine, où la filière est historiquement structurée autour de ces débouchés.

Dans ce contexte, les fermes en circuits courts restent globalement plus souples grâce à la diversité des points de vente et une plus grande capacité d'ajustement des prix, mais elles n'échappent pas à la hausse des charges.

Localisation des têtes

CÔTES D'ARMOR
41 735 têtes

ILLE ET VILAINE
111 920 têtes

FINISTÈRE
104 315 têtes

MORBIHAN
70 973 têtes

Têtes par EPCI :

- Absence
- De 15 000 à 30 000
- Moins de 15 000
- Plus de 30 000
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



6^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE
POULETS BIO



328 978
POULETS
bio



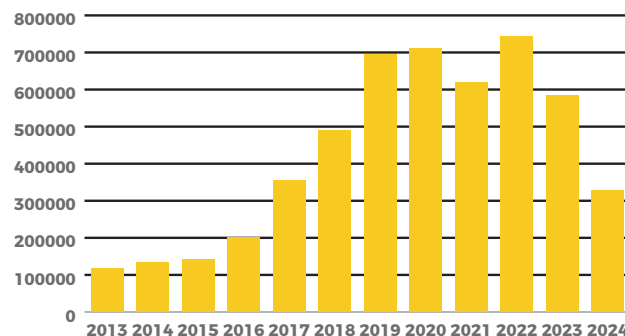
58
FERMES
ENGAGÉES
EN BIO



0,1 %
DES POULETS
BRETONS SONT BIO

Évolution du cheptel

- 44 % EN 1 AN





CAPRINS LAIT

En 2024, la filière caprins lait biologique bretonne poursuit sa progression à un rythme plus modéré. Le cheptel régional atteint 10 968 têtes, soit une hausse de 3,0 % par rapport à 2023. Sur cinq ans, la progression est continue (7 389 têtes en 2020), et le nombre de fermes augmente également, passant de 113 en 2023 à 121 en 2024.

La dynamique est toutefois contrastée selon les départements. L'Ille-et-Vilaine reste de loin le premier département breton et concentre plus de la moitié du cheptel régional, avec 5 628 têtes en 2024, un niveau stable sur un an. Le département se distingue aussi par l'existence une filière longue structurée par divers opérateurs valorisant des volumes de lait biologique conséquents, et par des troupeaux plus grands, autour de 148 têtes en moyenne. Seul le Morbihan voit son cheptel reculé de 10 %.

Comme pour les autres petits ruminants, la filière caprine est largement portée par des installations hors cadre familial. Cet engouement s'explique par des besoins fonciers limités, des coûts d'installation souvent plus accessibles que pour les bovins, ainsi que par une organisation du travail perçue comme plus maîtrisable. La filière reste très marquée par une dualisation des circuits : es circuits courts sont majoritaires, puisque 93 % des fermes vendent au moins une partie de leur production par ce biais, souvent avec transformation à la ferme, tandis que les circuits longs concernent surtout les grands troupeaux, notamment en Ille-et-Vilaine et dans l'ouest du Morbihan.

En 2023-2024, plusieurs facteurs pèsent sur la filière : la hausse des coûts d'alimentation et d'énergie, ainsi que l'adaptation aux évolutions du cahier des charges depuis 2022, notamment pour l'élevage des jeunes. Ces facteurs ne remettent pas en cause la croissance observée en Bretagne, mais, à l'échelle nationale, le cheptel recule depuis 2023, avec une baisse de 2,5 % en deux ans.

Localisation des têtes

CÔTES D'ARMOR
1 669 têtes

ILLE ET VILAINE
5 628 têtes

FINISTÈRE
1 483 têtes

MORBIHAN
2 051 têtes

Têtes par EPCI :

- Absence
- De 200 à 400
- Moins de 200
- Plus de 400
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



5^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE DE
CHÈVRES BIO



10 968
CHÈVRES

bio et en conversion



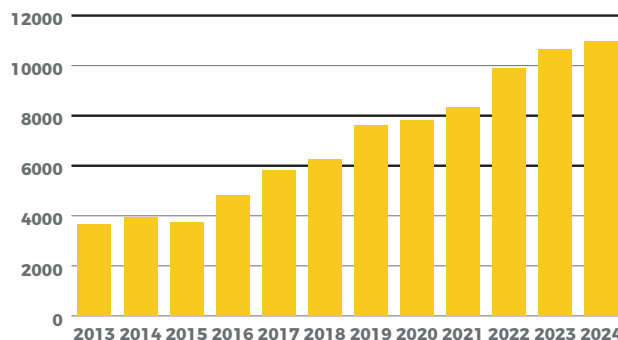
121
FERMES
ENGAGÉES
EN BIO



44,0 %
DES CHÈVRES
BRETONNES SONT BIO

Évolution du cheptel

+ 3,0 % EN 1 AN





OVINS VIANDE

En 2024, la filière ovins viande bio bretonne marque un coup d'arrêt après une dizaine d'année de croissance continue. Le cheptel régional recule de 4,6 %. Dans le même temps, le nombre de fermes continue d'augmenter légèrement (+ 6 fermes). Cette évolution conjointe — plus de fermes mais moins d'animaux — traduit une baisse de la taille moyenne des troupeaux. La Bretagne occupe une place modeste à l'échelle nationale pour cette production (9e rang), l'élevage ovin étant très majoritairement concentré dans le sud de la France, notamment en Occitanie. À l'échelle bretonne, la bio représente 20,1 % du cheptel ovin viande régional, confirmant une part plus élevée que dans de nombreuses filières animales.

Les évolutions 2024 sont contrastées selon les départements. Le Finistère demeure le premier département breton en effectifs avec 2 474 brebis, mais enregistre une baisse nette de 17 % par rapport à 2023. Les effectifs y restent toutefois supérieurs à ceux de 2022, mais l'inflexion observée en 2024 rompt la dynamique des deux années précédentes.

En Bretagne, la filière repose sur deux grands types d'élevage : des systèmes spécialisés, d'une part, et, de plus en plus, des fermes diversifiées où le troupeau ovin constitue un atelier complémentaire, souvent de taille modeste. La commercialisation reste un enjeu structurant. La viande d'agneau bio demeure difficile à valoriser en circuits longs, notamment en grande distribution, en raison d'une consommation limitée. La demande apparaît en revanche plus présente en circuits courts (vente directe, boucherie), vers lesquels les nouveaux producteurs s'orientent majoritairement.

Localisation des têtes

CÔTES D'ARMOR
1 609 têtes

ILLE ET VILAINE
1 832 têtes

FINISTÈRE
2 474 têtes

MORBIHAN
2 802 têtes

Têtes par EPCI :

- Absence
- Moins de 150
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)
- De 150 à 300
- Plus de 300

Chiffres clés



8 717

BREBIS

bio et en conversion



169

**FERMES
ENGAGÉES
EN BIO**

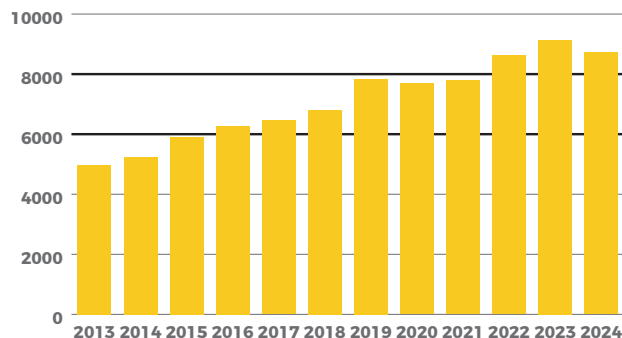


20,1 %

**DES BREBIS ALLA-
TANTES BRETONNES
SONT BIO**

Évolution du cheptel

- 4,6 % EN 1 AN





OVINS LAIT

En 2024, la filière ovins lait bio en Bretagne repart à la hausse après le recul observé en 2023. Le cheptel régional atteint 5 202 brebis, soit le plus grand cheptel jamais observé en Bretagne. Le nombre de fermes progresse également, de 46 à 51. La Bretagne reste la 4^e région française pour son cheptel de brebis laitières bio, tout en ne représentant qu'environ 3 % de la production nationale. Sa particularité est remarquable : 100 % des brebis laitières élevées en Bretagne sont en agriculture biologique.

Tous les départements voient leur cheptel augmenter, notamment le Finistère (+34 %), même s'il reste le département comptant le moins de brebis laitières. L'Ille-et-Vilaine demeure le premier département breton, avec plus de la moitié du cheptel régional.

La filière reste structurée autour de deux modèles : un noyau plus concentré, adossé aux circuits longs, principalement en Ille-et-Vilaine, avec aussi un ou deux élevages dans l'ouest des Côtes-d'Armor et du Morbihan ; et des systèmes plus dispersés sur l'ensemble du territoire, exclusivement en circuits courts avec transformation à la ferme, parfois dans le cadre d'ateliers de diversification. Les facteurs de fragilisation identifiés récemment restent présents (hausse des coûts d'alimentation et d'énergie, contraintes sanitaires/climatiques).

À l'échelle nationale, une dynamique comparable est observée, même si les enjeux diffèrent selon les bassins de production, notamment en Occitanie, où la filière est structurée autour d'acteurs de plus grande taille, en particulier dans la zone de Roquefort.

Localisation des têtes

CÔTES D'ARMOR
1 133 têtes

ILLE ET VILAINE
2 639 têtes

FINISTÈRE
562 têtes

MORBIHAN
868 têtes

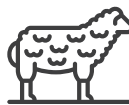
Têtes par EPCI :

- Absence
- De 100 à 200
- Moins de 100
- Plus de 200
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



4^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE
BREBIS LAITIÈRE
BIO



5 202

BREBIS

bio et en conversion



51

FERMES
ENGAGÉES
EN BIO

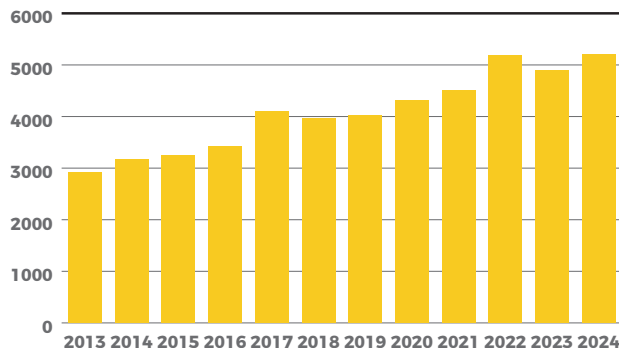


100 %

DES BREBIS LAITIÈRE
BRETONNES SONT BIO

Évolution du cheptel

+ 6,4 % EN 1 AN





470 DINDES
4 élevages



12 687 PINTADES
26 élevages



328 CANARDS
5 élevages



2 élevages de lapin



5 819 RUCHES
44 fermes



750 000 ESCARGOTS
5 élevages



101 HA DE VIGNE
80 fermes

Circuits courts : circuits de vente ne faisant intervenir aucun intermédiaire (vente directe) ou un seul entre le producteur et le consommateur.

Circuits longs : circuits de vente faisant intervenir plus d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Conversion : phase préalable à la certification en agriculture biologique. D'une durée variable selon les productions, le plus souvent elle dure deux ans. Dès le début de la conversion, le producteur adapte ses pratiques pour les rendre conformes à la réglementation de l'agriculture biologique. Une production en première année de conversion est dite en « C1 ».

EPCI : établissement public de coopération intercommunale.

Ferme spécialisée : ferme dans laquelle un atelier génère à lui seul plus de 66 % de sa production brute standard (PBS).

GAB : groupement des agriculteurs biologiques. Les GAB bretons fédèrent les agriculteurs biologiques dans chaque département. La FRAB est le regroupement des GAB bretons. FRAB et GAB font partie du réseau FNAB, qui fédère les groupements régionaux d'agrobiologistes en France.

GMS : grandes et moyennes surfaces.

OC : organisme certificateur.

PBS : production brute standard. La PBS décrit le potentiel de production d'une ferme. Elle est calculée à partir des surfaces cultivées et des cheptels, auxquels sont appliqués des coefficients régionalisés correspondant à un ordre de grandeur du potentiel de production par hectare ou par tête d'animal. L'addition de ces valeurs permet d'obtenir la PBS totale de la ferme.

PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Production maraîchère / légumière : en production de légumes, on distingue les fermes maraîchères, caractérisées par un grand nombre d'espèces cultivées sur de petites surfaces, et les fermes légumières, qui cultivent généralement 4 à 8 espèces sur plusieurs dizaines d'hectares.

Production principale ou activité dominante : atelier de production végétale ou animale dont la part est la plus importante dans le chiffre d'affaires global.

SAU : surface agricole utile. À l'échelle régionale, la SAU inclut également les surfaces agricoles situées hors des exploitations agricoles.

L'observatoire de l'agriculture biologique bretonne présente les chiffres synthétiques de la bio en région, dans les quatre départements bretons et par filière de production.

La liste des fermes engagées en bio est mise à jour chaque année grâce au recensement effectué par l'Agence bio auprès des organismes certificateurs (OC).

Les informations portant sur les surfaces et les cheptels sont directement issues de la compilation des relevés effectués par les OC lors des contrôles réalisés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024. Elles sont soumises au secret statistique : aucune donnée agrégée portant sur moins de trois fermes ne peut être diffusée.

Autres sources

Création, reprise, transmission en agriculture : les chiffres clés 2024, chambre d'agriculture de Bretagne
Recensement agricole 2020, Agreste Bretagne
Agriculture et agroalimentaire de Bretagne en clair : les chiffres, édition 2024, chambre d'agriculture de Bretagne
Mémento 2024, Agreste Bretagne
L'agriculture biologique française : chiffres 2024, Agence bio

Note de lecture

Le nombre de fermes bio correspond au nombre de fermes certifiées en agriculture biologique ou en cours de conversion vers l'agriculture biologique, au 31 décembre de l'année 2024.

Chaque année, le réseau des Agriculteurs bio de Bretagne produit des références techniques : fiches techniques & filières, guides, recueils de témoignages... Ces publications, fruits de 30 ans d'expérience de développement de la bio en région, font du réseau GAB-FRAB un acteur agricole incontournable en Bretagne.



Plus d'infos sur www.agrobio-bretagne.org



Symbiose
LE MENSUEL DES AGROBIOLOGISTES DE BRETAGNE

Retrouvez tous les mois l'actu de l'agriculture biologique en Bretagne



FRAB

Observatoire Régional de la production biologique en Bretagne.

Études et rédaction : Sébastien Julliard
Création : www.atelierdoppio.fr
Crédit photo : Matthieu Chanel / FRAB

N°ISBN : 978-2-915631-64-7

Dépôt légal : quatrième trimestre 2025

La reproduction des informations contenues dans ce document est autorisée sous réserve de la mention : " FRAB 2025, Observatoire de la production biologique en Bretagne, Chiffres 2024."



WWW.BONPLANBIO.FR



GAB d'Armor

2 avenue du Chalutier sans pitié
BP 332 / 22 193 Plérin Cedex

Tél. 02 96 74 75 65

Mail : gab22@agrobio-bretagne.org



GAB 29 / MAB 29

Écopôle Vern ar Piquet
29 460 Daoulas

Tél. 02 98 25 80 33

Mail : gab29@agrobio-bretagne.org



AGROBIO 35

29 Avenue des Peupliers
35 510 Cesson-Sévigné

Tél. 02 99 77 09 46

Mail : agrobio35@agrobio-bretagne.org



GAB 56

1 place de l'église
56 390 Locqueltas

Tél. 02 97 66 32 62

Mail : gab56@agrobio-bretagne.org



Frab

29 avenue des Peupliers
35510 Cessons Sévigné

Tél. 02 99 77 32 34

Mail : frab@agrobio-bretagne.org

Ils soutiennent la bio en Bretagne :



Ils sont partenaires de cet observatoire :

